



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT

2012



SOMMAIRE

Le mot du préfet	4
Les dates clés	5
L'insertion de la Martinique dans son environnement régional	6
La dimension maritime omniprésente	9
Garantir la sécurité des Martiniquais	13
1.1 Prévenir la délinquance et les trafics	13
1.2 Améliorer la sécurité sur les routes	15
1.3 Anticiper les risques naturels et technologiques	16
1.4 Assurer la sécurité sanitaire et alimentaire	20
Renforcer la cohésion sociale par l'insertion des plus fragiles et l'accès à l'emploi	22
2.1 Maintenir le lien des plus fragiles avec la société	22
2.2 Mobiliser les leviers de dynamisation de l'emploi	27
Favoriser le développement durable et endogène de l'île	32
3.1 Créer les conditions de la reprise de l'économie martiniquaise	32
3.2 Développer la production endogène dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche	34
3.3 Favoriser un mode de développement respectueux de l'environnement	36
Moderniser l'État	39
4.1 Renforcer l'efficacité et l'efficience de l'action de l'État	39
4.2 Moderniser et simplifier les procédures, améliorer l'accueil et le traitement des demandes	42
4.3 Assurer un accompagnement et un suivi renforcés des collectivités territoriales	43
Synthèse chiffrée du budget de l'État en Martinique	46
Les chiffres clés de l'action de l'État en Martinique	47
Panorama des effectifs des services de l'Etat en Martinique	52

LE MOT DU PRÉFET

*Article XV de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :
« La société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration. »*



A ce « droit de regard » conféré à tout citoyen français correspond, pour l'État, le devoir de rendre compte de son action. Outre cette exigence de transparence, le rapport d'activité des services de l'État constitue également une opportunité de restituer au citoyen le sens de l'action publique en Martinique.

Au-delà d'un large bilan des différentes actions entreprises, c'est la stratégie mise en œuvre par l'État en Martinique que ce rapport donne à lire. Cette stratégie se décline selon quatre axes principaux. Ces priorités découlent des préoccupations et des besoins exprimés par les Martiniquais. Il s'agit pour l'État de :

- Garantir la sécurité des Martiniquais,
- Renforcer la cohésion sociale,
- Favoriser le développement durable et endogène de l'île,
- Moderniser l'État.

La crise économique en Martinique a fragilisé le tissu socio-économique et a eu d'importantes répercussions, en ce qui concerne la sécurité ou l'emploi. Face à cette situation, les pouvoirs publics ont rapidement réagi et mis en œuvre des actions innovantes. En matière de sécurité, une zone de sécurité prioritaire a été créée pour mieux cibler l'action de l'État sur les quartiers les plus concernés par la violence et associer l'ensemble des parties prenantes à la coproduction de la sécurité. Cette logique d'implication des acteurs est également à l'œuvre à travers le dispositif des « élèves-pairs » qui vise à former de jeunes volontaires pour leur permettre de désamorcer les conflits au sein des établissements scolaires. En ce qui concerne la politique de l'emploi, c'est le pilotage de l'insertion économique qui a été renouvelé dans un sens plus partenarial.

La gouvernance retenue pour renforcer le suivi et l'accompagnement des contrats aidés a ensuite inspiré la création d'une gouvernance similaire pour les emplois d'avenir.

Ce rapport a également pour objet de valoriser un certain nombre d'initiatives ou d'expérimentations, qu'elles soient directement portées par l'État ou qu'elles aient pour origine d'autres acteurs telles que les collectivités territoriales, les entreprises, les partenaires sociaux ou encore la société civile, qu'elles aient trait au domaine social mais aussi économique ou environnemental. L'ensemble de ces actions contribuent à dessiner les traits d'un projet collectif pour le territoire martiniquais et à améliorer ensemble les conditions de vie de ses habitants.

Ce rapport me fournit également l'occasion de saluer les efforts fournis par les agents de l'État pour améliorer la qualité et l'efficacité du service rendu par l'administration. Preuve de leur engagement au service de l'intérêt général, il témoigne des résultats obtenus grâce à leur entière mobilisation. A ce titre, les actions menées en vue de la simplification et de la dématérialisation des procédures, participent de la modernisation de l'action publique que le gouvernement appelle de ses vœux. Que ces actions soient immédiatement visibles ou qu'elles produisent leurs effets à plus long terme, elles bénéficient directement au citoyen.

Il ne s'agit pas ici de rendre compte de façon exhaustive de l'action des pouvoirs publics, mais de procurer un éclairage simple et précis sur les actions marquantes de l'année écoulée, ainsi que d'illustrer de façon concrète la diversité et la qualité de l'action de l'État en Martinique. Convaincu que vous trouverez ici une information utile et claire, je vous souhaite une bonne lecture.

*Laurent PREVOST
Préfet de la Martinique,
Préfet délégué à l'action de l'État en mer*

2012
2012

LES DATES CLÉS

Janvier

- ▶ **Visite du Médiateur du crédit.** Au cours de sa visite, il a participé au Comité de financement et de développement de l'économie mis en place par la Préfecture et rencontré des entreprises en difficulté.

Février

- ▶ **Visite des ministres de l'intérieur et de l'outre-mer.** Signature d'un accord de partenariat ayant pour objet de développer l'approvisionnement de l'industrie de transformation en produits issus de l'élevage local. Cet accord devrait contribuer à l'intégration des filières agricoles locales.

Mars

- ▶ **Visite du Président de la Cour des Comptes.** Le 7 mars, Didier Migaud est revenu sur les conclusions de deux rapports de la Cour. Le premier, relatif au coût de la défiscalisation, souligne son enchérissement, alors que les effets sur le terrain sont difficiles à évaluer. Le second, qui traite des finances communales, met notamment l'accent sur la nécessité d'améliorer la sincérité des comptes et de maîtriser les charges.
- ▶ **Mise en œuvre de l'Accord National Interprofessionnel (ANI)** pour l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi
- ▶ **Accompagnement de 10 353 demandeurs d'emplois de longue durée par la plate-forme d'accompagnement renforcé dans le cadre du plan d'action régional.** Pôle emploi Martinique a ainsi proposé une solution de reclassement individuelle.

Mai

- ▶ **Signature de la Convention Annuelle Régionale 2012 entre l'État et Pôle emploi Martinique.** Elle fixe, à partir d'un diagnostic partagé, les objectifs prioritaires d'intervention de Pôle emploi dans la région et les territoires qui la composent.

Juillet

- ▶ **Réforme des forces armées aux Antilles.** Le 5 juillet, le 33e Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa) a été dissout et a laissé la place au Détachement Terre Antilles (DTA/33e RIMa). La restructuration des forces armées aux Antilles s'inscrit dans la logique du livre blanc.
- ▶ **Installation de la CDCEA** (*Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles*), chargée de préserver le foncier agricole.

Septembre

- ▶ **Visite de la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, Chargée de la Réussite éducative, Madame George Pau-Langevin :** Participation aux ateliers de la concertation sur la refondation de l'École, présentation du programme de lutte contre l'illettrisme et du dispositif des « élèves-pairs ».
- ▶ **Ouverture des nouveaux locaux de la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.**
- ▶ **Visite du Ministre de l'outre-mer :** Signature de conventions Plan Séisme, ainsi que du contrat d'objectifs de la Chambre d'agriculture, en présence du Ministre des outre mer, M. Victorin Lurel.

Octobre

- ▶ **Réforme des ports d'Outre-mer.** Le décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du grand port maritime de Fort-de-France a été publié le 1er octobre, en application de la loi n° 2012-260 publiée le 22 février au JORF.

Novembre

- ▶ **Signature des premiers Emplois d'avenir** dans le cadre d'une convention tripartite avec la Région et le Département.
- ▶ **Loi sur la régulation économique.** Adoption de la loi dite LUREL sur la régulation économique en outre-mer. Elle vise à réduire les fondements structurels de la vie chère et à améliorer la concurrence. Le texte permet à l'État de prendre par décret des mesures de régulation des marchés de gros et de la chaîne logistique.
- ▶ **Signature d'une Convention quadripartite** (*Parquet / DEAL / ONCFS / ONEMA*) permettant d'améliorer la gestion et la transmission des procès verbaux dressés dans le cadre du Service Mixte Public de l'Environnement.



L'INSERTION DE LA MARTINIQUE DANS SON ENVIRONNEMENT RÉGIONAL

Tirant les conséquences des orientations fixées par le CIOM, l'État a créé un réseau de référents « coopération régionale », afin de faire émerger des projets porteurs, d'organiser des rendez-vous réguliers entre décideurs locaux et d'assurer le suivi de cette stratégie en coordonnant davantage les initiatives prises par chacun.

Ce réseau de référents «coopération régionale» a connu 3 actualités en 2012 :

- ▶ Prise de fonction d'un chargé de mission à la coopération régionale auprès du Préfet le 1er janvier,
- ▶ Visite protocolaire du nouvel Ambassadeur délégué à la coopération régionale Antilles-Guyane en février,
- ▶ Nomination de la Consule générale de Sainte-Lucie dans les Départements Français d'Amérique le 12 juin.

La Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane du 20 décembre 2012

Ce rendez-vous annuel des acteurs de la coopération régionale, fut marqué par une forte participation des élus des collectivités territoriales et des ambassadeurs en poste dans la région (Jamaïque, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago, Suriname).

Une insertion régionale renforcée des collectivités territoriales nécessite l'approfondissement de quatre thématiques :

- ▶ **L'affirmation de la dimension internationale des DFA**, avec notamment l'affectation d'agents territoriaux dans les missions diplomatiques et consulaires et l'affermissement de leurs liens avec les organisations régionales,
- ▶ **Le renforcement de la dimension économique de leur insertion régionale**, par un accompagnement des entreprises locales sur les marchés régionaux,
- ▶ **La consolidation de la coopération territoriale européenne**, grâce à une meilleure maîtrise des programmes opérationnels,
- ▶ **L'adaptation de notre dispositif régional de sécurité** pour préserver la stabilité d'une zone géographique particulièrement perméable aux activités criminelles et exposées aux catastrophes naturelles.

La conférence s'est poursuivie avec la signature par les exécutifs régionaux, en présence des représentants du Ministre des affaires étrangères et du Ministre des Outre-mer, d'une :

- ▶ **Déclaration d'intention relative à la représentation de la collectivité de Guyane** auprès de l'Ambassade de France au Surinam,
- ▶ **Convention relative à l'affectation d'agents territoriaux de Guadeloupe** dans les missions diplomatiques et consulaires de la France au Panama, au Venezuela en République Dominicaine, à Sainte-Lucie, à Miami et au Québec.
- ▶ **Convention relative à l'affectation d'agents territoriaux de la Martinique** dans les missions diplomatiques de la France à Trinité et Tobago, à Sainte-Lucie, en Haïti

Faire de l'ouverture économique une source de prospérité

En 2012, la Martinique a reçu la visite de plusieurs ambassadeurs de France en poste dans des pays de son environnement régional, venus présenter aux entrepreneurs locaux les opportunités d'affaires dans leurs pays d'affectation :

- ▶ **Visite de prospection et de présentation de la République dominicaine** par l'Ambassadrice de France à Saint-Domingue en octobre 2012 ;
- ▶ **Visite de prospection et de présentation de la Jamaïque** par l'Ambassadrice de France en Jamaïque en décembre 2012.

La mobilisation des milieux économiques martiniquais s'est également traduite par la préparation de visites de chefs d'entreprises martiniquais dans certains pays ciblés (en particulier, OECO, Haïti, la République Dominicaine, Trinidad & Tobago) :

- ▶ Organisation des « rendez-vous à l'international 2012 » en Martinique par la CCIM pour inciter les entreprises à exporter en présence des entreprises de Sainte-Lucie, du Canada, de Trinidad, du Panama, de la Barbade (6 mars au 2 avril)

- ▶ Dans le cadre de l'opération « Reconstruction d'Haïti », plusieurs missions ont eu lieu, à l'initiative du Préfet de la Martinique et de l'Ambassadeur de France en Haïti, tout au long de l'année, afin de faciliter l'installation des entreprises martiniquaises qui souhaitent investir en Haïti :

- Mission en Martinique de l'Ambassadeur de France en Haïti, Mr Didier Le Bret les 4 et 5 juin,
- Visite d'une mission de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti en Martinique du 8 au 11 octobre,
- Mission de prospection du marché haïtien d'une délégation d'une dizaine d'entreprises martiniquaises et de représentants de l'État du 14 au 19 octobre.

- ▶ Dans le cadre du partenariat entre le SICSM (Syndicat d'Eau et d'Assainissement Sud Martinique) et WASCO, une délégation de WASCO incluant le Ministre des services publics, du développement durable, de l'énergie et des sciences de Sainte-Lucie a été accueillie en Martinique du 11 juin au 13 juin.

Bâtir la sécurité régionale sur des partenariats renforcés

Les capacités d'anticipation et de gestion des crises ont été consolidées par le renforcement des dispositifs de vigilance à l'échelle de l'arc caribéen, par la structuration d'une capacité régionale de réaction en cas de catastrophe, et par un effort de prévention des accidents de navigation dans la mer des Caraïbes.

- ▮ Réalisation d'une action de formation à la gestion du risque nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC) financée sur le Fonds de Coopération Régionale. Une délégation de 5 intervenants (EMIZA, SDIS 972, ARS972) s'est rendue en mars à Sainte-Lucie pour dispenser une formation sur la gestion du risque NRBC. Une dotation en équipements individuels d'une valeur de 15 000 euros a été remise aux autorités de Sainte-Lucie.

- ▮ Réalisation d'une action de formation à la lutte contre les feux de forêts au profit des sapeurs-pompiers forestiers de Cuba du 31 mars au 13 avril.



Faire de l'identité caribéenne un vecteur de partage et d'échange

La pratique des langues régionales - le français mais aussi le créole, l'anglais et l'espagnol - constitue un instrument privilégié de valorisation de l'identité caribéenne. Plusieurs actions de coopération académique et culturelle ont été menées avec les îles voisines en 2012 :

- ▮ **Une coopération académique accrue :** Une délégation réunissant le président de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG), Mr Pascal SAFFACHE et deux vice-présidentes s'est rendue à Saint-Domingue, les 22 et 23 février, afin de présenter cette université aux partenaires dominicains et de préciser ce qu'elle est en mesure d'apporter au projet FSP d'appui au « Programme de coopération universitaire de haut niveau entre la République Dominicaine et la France ». La collaboration de l'UAG avec les IES dominicaines concernera d'abord

le renforcement des formations de niveau M (master) et l'accompagnement des futurs doctorants.

- ▮ **Une coopération culturelle dynamique :**
 - Réunion de la sous-régionale de coopération et de programmation culturelle de la zone caraïbe à Fort-de-France en Martinique les 20 et 21 septembre. Les services de l'Etat ont accueilli les représentants de 9 pays de la Caraïbe pour échanger sur la coopération et la programmation culturelle.
 - La Direction des affaires culturelles de Martinique et l'Alliance Française de Sainte - Lucie ont organisé en partenariat la résidence en Martinique des deux éditrices, Holly Binoe et Nadia Huggins, de la revue d'art ARC Magazine.

LA DIMENSION MARITIME OMNIPRÉSENTE



Valoriser durablement les ressources et les potentialités

La mise en place du pôle nautisme : Institué en juin 2012, il permet de réunir, dans une même enceinte, les services de l'État (DJSCS, DM, DIECCTE, DEAL, DAT, Pôle emploi), les collectivités territoriales et les professionnels. Présidé par le sous-préfet du Marin, le comité de pilotage a conduit un état des lieux, en vue d'identifier les projets structurants d'infrastructures à inscrire dans le prochain PO. **Un plan d'action en 14 points** a été adopté et 5 groupes de travail constitués pour en faire avancer les différents points. Cette démarche concertée commence à porter ses fruits tant en termes de projets, que de besoins en main d'œuvre et de formation :

- ▶ Le lycée professionnel Nérès du Marin a été labellisé lycée des métiers du nautisme et a mis en place un partenariat avec le lycée professionnel Eric Tabarly des Sables d'Olonnes.
- ▶ Les entreprises travaillant dans le nautisme se sont fédérées au sein d'une association.
- ▶ Une étude sur les métiers induits par les marinas, les ports à sec et la grande plaisance est en cours de réalisation et est portée par la maison de l'emploi.

Préserver le patrimoine maritime

La protection du patrimoine naturel martiniquais constitue l'une des priorités du projet d'action stratégique de l'État en Martinique. A ce titre, plusieurs actions ont été menées en 2012 :

- ▶ **Des actions relevant de l'IFRECOR** (Initiative Française pour les REcifs CORalliens), avec notamment le suivi scientifique de l'état de santé des récifs coralliens engagé depuis 2002.
- ▶ **Des actions d'éducation à l'environnement marin et de sensibilisation** auprès du public scolaire principalement.
- ▶ **Le programme de lutte contre le poisson-lion** (*Pterois volitans*), espèce exotique envahissante menaçant fortement la biodiversité marine locale : Une stratégie locale de contrôle des populations a été élaborée et mise en œuvre avec principalement la formation de plongeurs à la capture de cette espèce, la création d'une base de données permettant de suivre l'évolution de l'invasion, l'élaboration de protocoles scientifiques pour l'étude de la dynamique des populations, la mise à disposition d'équipements de capture et de nombreuses communications via les médias sur la thématique.
- ▶ **La campagne de cartographie de l'espèce envahissante *Halophila stipulacea***, phanérogame marine colonisant de façon exponentielle les fonds côtiers martiniquais depuis quelques années. Ce chantier important a permis de caractériser la présence et l'abondance de cette espèce tout autour de l'île, constituant le premier état de référence global de cette invasion dans les Antilles françaises.

LA DIMENSION MARITIME OMNIPRÉSENTE

Avec le concours du Ministère de l'écologie, du développement durable et de la mer, la Direction de la mer de la Martinique contribue à la coopération régionale dans le domaine de la gestion des ressources halieutiques.

- Une réunion de coopération régionale de la gestion des ressources halieutiques s'est déroulée le 26 juillet, sous la présidence de la Direction de la mer (DM). Cette première réunion était destinée à favoriser l'identification d'actions de coopération à entreprendre en ce domaine, en y associant les professionnels de la mer et la communauté scientifique.

La DM a également représenté la France lors des travaux de la commission des pêches de l'Atlantique Centre Ouest (COPACO) à Panama en février et dans différents ateliers :

- Participation de l'IFREMER et du CRPMEM à un atelier sur le poisson volant à Grenade (avril)
- Participation de la Direction de la mer sur le même thème, et de l'IFREMER sur les poissons pélagiques à Saint-Vincent (juin)
- Atelier sur le lambi, le strombus gigas, à Panama (octobre)
- Réunion sur la question de la stratégie sur le poisson-lion et l'opportunité de sanctuariser certaines zones pour une

meilleure protection de certaines espèces à Santa Marta en Colombie (novembre)

- Réunion de la fédération caribéenne des organisations de pêcheurs professionnels à Santa Marta en Colombie (novembre)

Dans le cadre de la protection du littoral, plusieurs actions ont été entreprises visant à :

- contribuer à la mise en valeur des quartiers urbanisés du littoral et à la préservation de l'interface terre-mer et rendre au littoral son usage public en renforçant l'application des textes sur les servitudes littorales. Une première tranche de travaux d'ouverture de sentiers littoraux a été lancée au Diamant, au Vauclin et à Trinité.
- Structurer et animer le réseau des gestionnaires du domaine public maritime :
 - Le premier club littoral DOM a été organisé par la DEAL,
 - Les services de l'État ont organisé les Assises de la Mer et contribué à la mise en œuvre du troisième Forum Bod Lanmè avec l'Agence des 50 Pas.

Faire de la mer un espace de sécurité

Des moyens des forces armées, des douanes, de la police et de la gendarmerie sont mobilisés pour lutter contre le trafic inter-îles et contribuer à la lutte internationale contre le narcotrafic dans la mer des Caraïbes.

En 2012, plus de 2,9 tonnes de cocaïne ont été saisies dans la Caraïbe, sur un chiffre global de 5,6 tonnes saisies en France. Les douanes ont réalisé plusieurs saisies très significatives au cours de l'année, parmi lesquelles :

- une saisie réalisée sur ciblage de la Direction régionale des garde-côtes de la Martinique et effectuée par celle-ci de 550 kg de cocaïne sur un voilier proche de la Guadeloupe ;
- des saisies réalisées sur renseignements des services douaniers de Fort-de-France sur des voiliers partant de la zone caraïbe interceptés par la Direction régionale des garde-côtes de la Martinique (173 kg de cocaïne), en coopération avec l'OCRTIS et les services de l'Action de l'Etat en Mer ;
- des saisies peuvent également être réalisées en dehors de la Caraïbe, sur la base d'un renseignement provenant des services de l'État en Martinique comme par exemple une interception par la marine nationale en Nouvelle-Calédonie (175 kg cocaïne) ou par des services étrangers (109 kg de cocaïne par les autorités de Sainte-Lucie, 500 kg de cocaïne à Madère par les autorités locales et 270 kg de cocaïne au Brésil par les autorités brésiliennes).

Des saisies sont également réalisées sur terre, dans le cadre du trafic inter-îles. Ainsi, la gendarmerie a intercepté lors d'opérations sur les plages en 2012 :

- 420 kg d'herbe de cannabis et 3 kg de cocaïne.

Au titre de son rôle en matière de coordination et de renseignement, l'OCRTIS a été impliqué dans plusieurs autres interceptions en mer :

- interception d'un voilier transportant 1185 kg de cocaïne, grâce à la coopération d'un agent de liaison britannique, des services de l'Action de l'État en Mer, ainsi que de la Marine nationale.
- Saisie de 838 kg cocaïne à bord d'un go-fast à l'aide du navire le Ventôse.

Afin de renforcer la sécurité maritime, les efforts de prévention des accidents en mer sont intensifiés :

▸ **Actions préventives dans les eaux territoriales :**

- **Réglementation adaptée aux navires de tradition :** La disparition de 5 occupants d'un gommier au large du Diamant, naufragés retrouvés grâce aux services de l'État coordonnés par le CROSS, avait mis en exergue l'opportunité de sensibiliser les associations de yoles et de gommiers sur les équipements de sécurité. La Direction de la mer et son Centre de sécurité des navires ont proposé début 2012 à la Direction des affaires maritimes un cadre juridique donnant aux navires de tradition martiniquais un statut particulier de nature à imposer, avec l'adhésion des intéressés, des normes de sécurité minimale, tant sur le plan de l'équipement que sur celui de la construction

LA DIMENSION MARITIME OMNIPRÉSENTE

- **Action coordonnée de sensibilisation à la sécurité maritime :** En dehors des actions de contrôle au quotidien, la DM a conduit en juillet une action ciblant les véhicules nautiques à moteur en excès de vitesse dans la baie du Robert et la baie du François. La DM a proposé la reconduction de cette action sous la forme d'une journée consacrée à la sécurité des loisirs nautiques à l'échelle des Antilles.
- **Sécurité maritime pendant les grandes manifestations nautiques :** Avec le concours des moyens nautiques des autres services de l'État, la DM a notamment coordonné la police du plan d'eau pendant le tour des yoles et relevé plusieurs infractions.
- **Actions orientées vers les pays de la zone Antilles-Guyane :**
 - Les contrôles des navires marchands, en escale à Fort-de-France, au titre du contrôle par l'État du port, sont en augmentation (21 visites en 2012).

Au titre des opérations de secours en mer coordonnées par le CROSS-AG, 1726 personnes ont été impliquées dans les opérations (recherche et sauvetage, assistance, sûreté ou diverses). Une très grande majorité a pu être sauvée ou assistée. Néanmoins, 40 personnes ont été portées disparues ou sont décédées. Le nombre de disparus est en très forte augmentation (21 personnes contre 5 en 2011).

L'activité de plaisance demeure la source principale d'événements de mer (50 %), loin devant le commerce (23 %) et la pêche (19 %). Si en 2008, une affaire sur cinq seulement était déclenchée sur appel en radiotéléphonie, essentiellement par VHF, ce ratio augmente progressivement pour atteindre 1 sur 4 en 2012 et illustre l'effort de communication effectué auprès des professionnels et des plaisanciers.

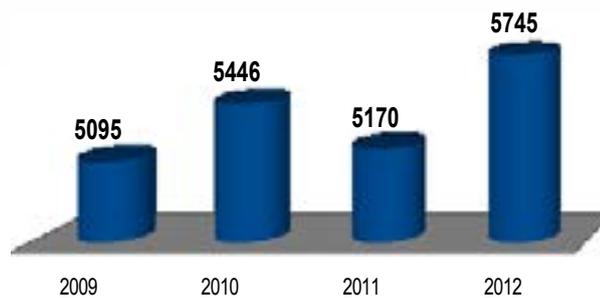


GARANTIR LA SÉCURITÉ DES MARTINIQUAIS

1.1 PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE ET LES TRAFICS

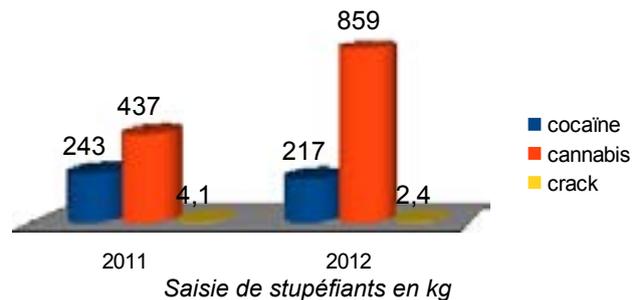
Un bilan en demi-teinte dans un contexte de crise

► **Violences physiques** : Après avoir marqué un recul en 2011 (-5%), les atteintes volontaires à l'intégrité physique subissent à nouveau une hausse (+11%), essentiellement due à la prédominance des violences physiques crapuleuses, qui se cristallisent autour des vols violents de bijoux en or, métal des plus convoités en cette période de crise.



Atteintes volontaires à l'intégrité physique

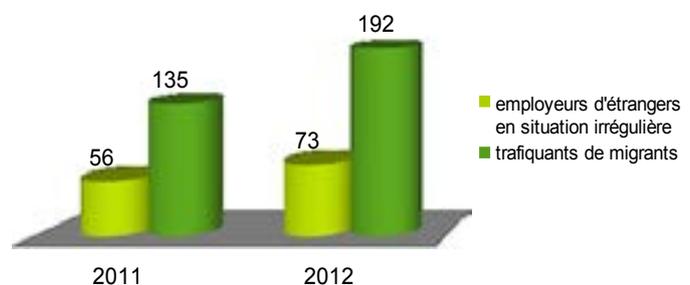
► **Le nombre d'atteintes aux biens** progresse de 6% par rapport à 2011 (soit 654 faits supplémentaires), mais il se situe cependant au dessous du taux national pour 1000 habitants (29% contre 34%).



Saisie de stupéfiants en kg

► **Lutte contre le trafic de stupéfiants** : Dans le cadre de la lutte contre le trafic international de stupéfiants, près de 10 tonnes de poudre de cocaïne ont été saisies en 2012.

► **Lutte contre le trafic d'êtres humains et l'immigration irrégulière** : La police aux frontières s'intéresse aux employeurs d'étrangers en situation irrégulière et aux trafiquants de migrants qui entretiennent ces filières. En 2012, 73 employeurs ont été interpellés, soit une hausse de 30% par rapport à 2011. Le nombre de trafiquants de migrants interpellés a également augmenté de 42% et a concerné 192 auteurs.

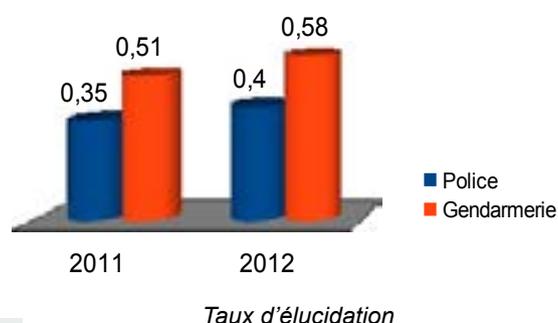
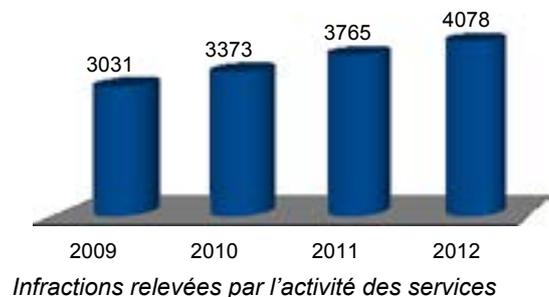


Infractions relevées contre les étrangers en situation irrégulière

☑ Une mobilisation des services de sécurité accrue et efficace

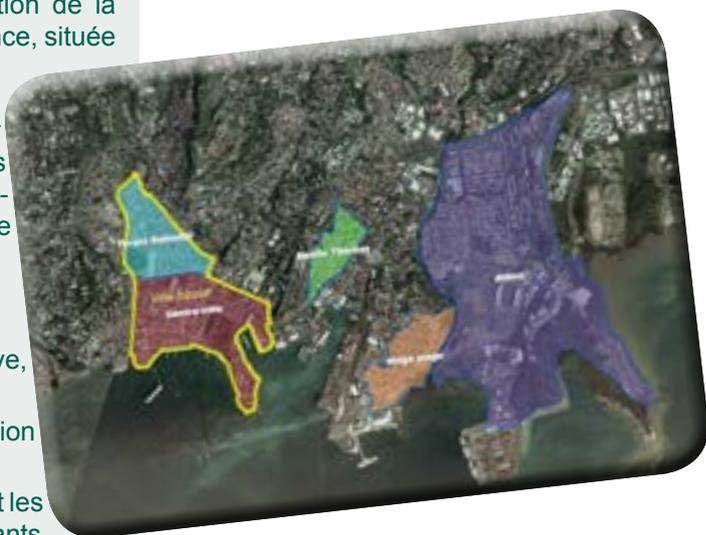
- ▶ **Un nombre d'infractions relevées en hausse** : l'ensemble des services de police ou de gendarmerie ont sanctionné 8,31 % d'infractions supplémentaires en 2012, par rapport à 2011.
- ▶ **Un taux d'élucidation en progression** (*nombre d'affaires résolues rapporté au nombre total de faits constatés*) : en 2012, deux tiers des atteintes volontaires à l'intégrité physique et des escroqueries économiques et financières ont été élucidés

La hausse de ces chiffres est révélatrice de la forte mobilisation des services de police et de gendarmerie sur le terrain et de l'efficacité de leurs patrouilles.



La création d'une zone de sécurité prioritaire (ZSP):

- ▶ Le 16 novembre dernier, sur proposition du préfet de la Martinique et du maire de Fort-de-France, le Ministre de l'intérieur a annoncé la création de la zone de sécurité prioritaire de Fort-de-France, située en zone police nationale (PN).
- ▶ Cinq quartiers ont été retenus pour former la ZSP : le centre-ville, le quartier des Terres-Sainville, le quartier de Sainte-Thérèse, le quartier Dillon y compris la zone franche, le quartier Volga Plage.
- ▶ Quatre objectifs prioritaires ont été définis :
 - la lutte contre la délinquance acquiescive, notamment les vols violents,
 - la lutte contre le port et la détention illégale d'armes,
 - la lutte contre l'économie souterraine et les fraudes (prostitution, trafic de stupéfiants, exercice de professions réglementées...),
 - le respect de l'espace et de la tranquillité publics, pour garantir le vivre ensemble.



Q Une volonté de sanctuariser les établissements scolaires alliant prévention et répression

- ▶ **Une sanctuarisation des enceintes scolaires** : 63 diagnostics de sécurité ont été réalisés sur les 66 établissements ciblés.
- ▶ **Une collaboration renforcée** entre les acteurs de la gendarmerie et de la police, les équipes mobiles de sécurité (EMS) du rectorat et les personnels de direction de l'éducation nationale a permis l'élaboration d'un plan de prévention des violences scolaires.
- ▶ **Une présence accrue** : 8 assistants prévention et sécurité ont été déployés à la rentrée 2012-2013.
- ▶ **Une implication plus forte des élèves** : Le dispositif des « élèves-pairs » a démontré sa pertinence en permettant une

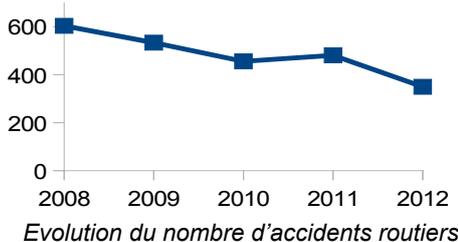
réduction significative des phénomènes de violences au sein de la cité scolaire Frantz Fanon (Trinité), du LP La Jetée au François et du Lycée de Bellefontaine.

- ▶ **Une hausse des contrôles** aux abords des établissements scolaires et à la sortie des bus. 43 opérations, mobilisant 514 policiers et gendarmes, ont été menées sur les 40 établissements. 150g de cannabis et 31 armes de 6ème catégorie ont été saisis.



1.2 AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES

L'accidentalité routière en Martinique est marquée par une amélioration significative et continue depuis 2006, avec notamment une baisse importante du nombre d'accidents corporels (-27% en 2012 par rapport à 2011) et du nombre de victimes (- 44% de blessés légers). Mais le nombre des tués augmente en 2012 par rapport à 2011 (+29 %).



GARANTIR LA SÉCURITÉ DES MARTINIQUAIS

	2009	2010	2011	2012	
Nombre d'accidents	534	456	481	350	-27%
Nombre de morts	29	37	24	31	+29%
Nombre de blessés graves	296	274	239	208	-4%
Nombre total de victimes	733	630	679	485	-28%

Les procès-verbaux établis par les forces de l'ordre augmentent fortement pour excès de vitesse (+53,7%), de même que pour dépistages positifs aux stupéfiants (+71%), ainsi que ceux pour alcoolémie excessive (3%). **Ces infractions ont abouti à 1054 suspensions du permis de conduire en 2012.**

- ▶ 4 nouveaux spots audio-visuels réalisés par une société locale pour une campagne diffusée à la télévision et sur les écrans de cinéma de Martinique ;

- ▶ Plus de 35 correspondants scolaires formés et plus de 20 collèges ou lycées ayant organisé une opération sur le risque routier ;
- ▶ Plus de 100 opérations spécifiques de prévention du risque routier organisées avec la Délégation à la Sécurité Routière, auprès des collectivités, des entreprises, des associations.

1.3 ANTICIPER LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Q Prévenir les risques naturels

- ▶ Mise à jour des Plans de prévention des risques naturels (PPRN)
- ▶ Depuis novembre 2004, les 34 communes de la Martinique disposent d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN). Avant de procéder à leur révision réglementaire (prévue tous les 5 ans), ces PPRN ont fait l'objet d'une évaluation approfondie entre 2010 et 2011 associant collectivités, associations et socio-professionnels. De manière formelle, le PPRN révisé a fait l'objet d'une consultation auprès de chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à partir de

mars 2012. La phase de consultation est aujourd'hui achevée et leur approbation finale est attendue d'ici la fin de l'année 2013.

- ▶ Sensibilisation des médias au risque cyclonique
- ▶ En juillet 2012, le service régional de Météo-France et la Préfecture (Service interministériel de défense et de protection civile - SIDPC), ont organisé une matinée d'information sur le risque cyclonique aux Antilles destinée aux médias (presse, radio, télé). L'objectif visé consiste en une meilleure compréhension du phénomène et une diffusion plus efficace des messages en cas de cyclone.

- ▶ Sensibilisation du grand public au risque sismique et au risque tsunami
- ▶ En novembre 2012, lors de la traditionnelle semaine « REPLIK » qui vise à sensibiliser le grand public au risque sismique, le risque tsunami en Martinique a été présenté lors d'une conférence co-organisée par les services de sécurité civile de la Préfecture et la mairie de Fort-de-France.

Q Prévenir les risques technologiques

- ▶ Élaboration du Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) de la SARA-Antilles-Gaz : Pilotés par la DEAL, les travaux d'élaboration du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), commun aux sites SARA et Antilles-Gaz, se sont poursuivis en 2012 et s'achèveront en 2013.

Q Renforcer les capacités d'anticipation et de gestion des crises

- ▶ **Une politique active en matière d'organisation d'exercices de sécurité civile:** Plusieurs exercices de sécurité civile qui ont permis :
 - d'entraîner les acteurs départementaux et zonaux en charge de la protection des populations,
 - d'améliorer la coordination inter-services,
 - d'actualiser les plans de secours.

Exercice cyclone

1 exercice cyclone intitulé «ZEKLE 2012», à dimension zonale ayant pour objectif la préparation de l'ensemble des acteurs zonaux à l'entrée dans la saison cyclonique (31 mai et 1er juin 2012). Durant 2 jours, une trentaine de services de l'Etat, 7 communes de Martinique, ainsi que les principaux gestionnaires de réseaux en Martinique, en Guadeloupe et dans les îles du Nord ont été sollicités pour la préparation de l'exercice qui a été piloté par l'EMIZA, en liaison étroite avec les SIDPC 971 et 972 et Météo-France.



GARANTIR LA SÉCURITÉ DES MARTINIQUAIS



Exercices POLMAR

2 exercices de pollution maritime ont été joués en 2012 : l'un simulant une pollution en mer au large de Bellefontaine, l'autre une pollution terrestre, au Carbet, sur les plages du Coin et de l'Anse Turin.

Ces exercices cadre et terrain, portés respectivement par l'Action de l'Etat en Mer et par la DM ont permis d'entraîner les équipes d'intervention et de tester les matériels qui seront déployés en cas de pollution affectant le littoral martiniquais. Ces exercices ont permis de finaliser la rédaction du dispositif ORSEC-maritime.

- **Mise en place de dragon 972** : Pour satisfaire les besoins de secours d'urgence hélicoptérés, le Ministère de l'Intérieur a procédé au déploiement d'une base hélicoptère de la Sécurité civile en Martinique, portant à deux la flotte d'aéronefs de la sécurité civile sur la zone Antilles. La base, opérationnelle depuis le 15 octobre 2012, contribue à renforcer le potentiel opérationnel en hélicoptère au niveau de la zone Antilles.
- **Signature de la convention Poste Sanitaire Mobile DOM** : De fréquentes catastrophes dans la Caraïbe, imposent aux ARS des DFA de se préparer à la gestion d'afflux massif et soudain de victimes. La Martinique, en lien avec le DUS et l'EPRUS, s'est dotée d'un Poste Sanitaire Mobile DOM. D'une valeur de 250 000€, transportable, il est composé de matériels médico-chirurgicaux spécifiques. Ce lot tactique pré-positionné au CHU de Martinique permet :
 - d'augmenter immédiatement les capacités sanitaires zonales,
 - de traiter 400 victimes pendant 48 heures.



Q Réduire la vulnérabilité et l'exposition aux risques

- ▶ Poursuite de la mise en œuvre du Plan séisme Antilles 2007/2013 : Ce plan national, qui vise à réduire le nombre de victimes en cas de séisme majeur, se traduit principalement par des mesures de construction, reconstruction ou renforcement parasismiques du bâti.

En 2012, après la réalisation des diagnostics sur les établissements scolaires, les bâtiments publics et les résidences de bailleurs sociaux, les efforts ont notamment porté sur le confortement parasismique des équipements de gestion de crise, en particulier les bâtiments du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

La poursuite du plan Séisme en quelques chiffres :

- ▶ Signature d'une convention avec le Conseil régional, en présence du Ministre de l'Outre-mer, en septembre 2012 qui porte sur **152 millions d'euros d'opérations**, subventionnées à hauteur de **40 millions d'euros par le FNPRNM** (fonds « Barnier ») et en partie financées par des crédits du FEDER.
- ▶ **37 bâtiments publics** aux normes parasismiques
- ▶ **2 écoles** (soit 22 classes) et **817 logements sociaux** confortés ou reconstruits
- ▶ **13 575 élèves** accueillis dans des bâtiments aux normes
- ▶ **71,5 millions d'euros** (primaire) et 10 millions d'euros (secondaire) engagés (domaine de l'enseignement seul)
- ▶ **80 artisans** ont suivi la formation construction parasismique en 2012

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES MARTINIQUAIS

1.4 ASSURER LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET ALIMENTAIRE

Garantir la sécurité alimentaire

Pour garantir la sécurité alimentaire, l'Etat assure via la DAAF et la DIECCTE, dans le cadre d'un programme de contrôles et d'actions coordonnés, et en collaboration avec les Douanes et l'ARS, les contrôles sanitaires, vétérinaires et phytosanitaires pour l'ensemble de la chaîne alimentaire «de la fourche à la fourchette », incluant les végétaux, les animaux et les denrées d'origine animale. Ces actions sont complétées aux frontières (port et aéroport) par la surveillance des denrées, des plantes et des animaux importés qui permettent d'assurer

la conformité des denrées importées pour l'alimentation humaine ou animale, ainsi que l'introduction d'éventuelles maladies animales ou de ravageurs des végétaux, en provenance des pays étrangers.

Plus de 2000 opérations de contrôle et de surveillance ont été menées en 2012, par la DAAF et la DIECCTE, elles portent sur le respect de la sécurité alimentaire, mais également le contrôle des produits phytosanitaires :

	Sécurité alimentaire	Produits phytosanitaires	Chlordécone végétal	Chlordécone animal
2011	660	110	440	1020
2012	392 (DAAF)	125 (DAAF : 36 et DIECCTE : 89)	656 (DAAF 270, DIECCTE 386)	1007 (DAAF)



BRAHMANE

Les actions de surveillance des denrées au regard de la contamination à la chlordécone se poursuivent, sur les légumes (à la production et à la vente), sur les carcasses à l'abattoir et sur les produits de la pêche.

Le plan Ecophyto en Martinique dispose dorénavant d'outils opérationnels permettant de travailler à la réduction et l'amélioration de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : réseau de fermes

DEPHY (Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires), les Bulletins de Santé du Végétal et la délivrance du Certiphyto. Des actions innovantes sont menées notamment le développement de la lutte biologique et du bio-contrôle, ainsi que l'identification des objectifs et des moyens par bassins de production et types de culture.

Renforcer la sécurité sanitaire

- ▶ **Une eau délivrée au robinet de grande qualité :** A partir de presque 5 000 analyses et plus de 400 000 paramètres recherchés dans l'eau entre 2008 et 2011 dans le cadre du contrôle sanitaire, l'Agence Régionale de Santé de Martinique a dressé le bilan de la qualité délivrée au robinet. Les résultats du bilan 2008-2011 sont très satisfaisants puisque :
 - 99,7 % de la population est desservie par une eau respectant en permanence les exigences de qualité en matière de bactériologie ;
 - 99,4 % de la population est desservie par une eau respectant en permanence les exigences de qualité en matière de pesticides ;
 - 69 % des captages destinés à la production d'eau potable disposent de périmètres de protection réglementés.
- **Programme des jardins familiaux :** Le programme d'identification des foyers susceptibles de fortes expositions à la chlordécone, mené à l'initiative de l'ARS en Martinique, est achevé depuis fin 2010. Parmi les 268 foyers identifiés comme potentiellement surexposés à la chlordécone, via la consommation de légumes racines de leur jardin, 183 sont accompagnés par des conseillers, afin de leur proposer des solutions pour réduire leur exposition au chlordécone. Des mesures de soutien ont été mises en place pour ces familles, telles l'accès privilégié à une épicerie solidaire ou la mise à disposition de parcelles de jardins collectifs exemptes de contamination. La distribution de légumes sains est effectuée auprès d'une centaine d'entre elles.

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE PAR L'INSERTION DES PLUS FRAGILES ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

2.1 MAINTENIR LE LIEN DES PLUS FRAGILES AVEC LA SOCIÉTÉ

📍 L'ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT

▶ Logement social :

- Augmentation de l'offre de logements sociaux : En 2012, 158 logements ont été attribués en LLTS (logements locatifs très sociaux) (tous réservataires confondus) et 94 ont été attribués en LLS (logements locatifs sociaux) issus du contingent préfectoral (tous bailleurs publics confondus). La demande, estimée entre 8 000 et 10 000 ménages, se concentre en effet de plus en plus sur du LLTS.
- Mise en œuvre du droit au logement opposable (DALO) et prévention des exclusions locatives : 235 dossiers DALO ont été étudiés en 2012 conduisant à 50 avis favorables en commission, en hausse de 25 % par rapport à 2011 et 24 personnes logées ou hébergées.

▶ Lutte contre l'habitat indigne :

- Les actions prévues dans le cadre de la résorption de l'habitat indigne ont été développées à la suite de la mise en place du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) en décembre 2011.
- Lancement du marché de constat de dégradation des logements pour l'évaluation de l'insalubrité : 2 500 logements seront concernés par le repérage des logements à caractère indigne (sur un potentiel de 10000 logements recensés insalubres et indignes pour le département de la Martinique).

▶ Rénovation urbaine :

- Un avenant aux deux conventions « Plan Départemental de Rénovation Urbaine (PDRU) » et « Quartier Bon Air » acte le redéploiement de 6,5 millions d'euros de subvention vers l'opération Bon Air. Le montant total des opérations financées en 2012 s'élèvent à 14 millions d'euros.

Le soutien de l'État à la production et la réhabilitation de logements

En 2012, l'État a participé à la production de logements neufs :

- **941** pour le parc public
- **73** pour le parc privé

En 2012, l'État a participé à la réhabilitation de logements :

- **1610** pour le parc public, en hausse de 34 % par rapport à 2011,
- **1190** pour le parc privé (799 au titre de l'ANAH et 391 au titre de l'AAH), en hausse de 21 % par rapport à 2011.

La politique du logement social relevant du parc public en chiffres :

- ▶ En 2012, **15,34** millions d'euros ont été engagés au titre de la LBU visant à la construction de **941 logements sociaux** dont **657 LLS et LLTS et 284 PLS**.
- ▶ **1,6 millions d'euros** ont été engagés au titre de la LBU pour la réhabilitation de logements locatifs dont **0,58 millions d'euros** pour le confortement de 150 logements.
- ▶ Typologie et nombre de logements sociaux financés relevant du parc public en 2012 :
 - **73 LES** (logement évolutif social)
 - **547 LLS** (logement locatif social)
 - **110 LLTS** (logement locatif très social)
 - **284 PLS** (prêt locatif social)
- ▶ **144 logements sociaux** rénovés avec un impact sur la consommation énergétique.

- **Une meilleure structuration du secteur de l'hébergement avec la création du SIAO** (*Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation de la Martinique*), depuis mai 2012. La création du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) a permis la mise en place du SIAO, piloté par l'État en lien avec le

Conseil général, qui simplifie l'accès à l'hébergement d'urgence et la transition vers l'insertion. Il propose une plateforme unique, chargée de centraliser l'information et de coordonner les différents acteurs, en proposant un accompagnement personnalisé aux bénéficiaires.

Places ouvertes	2010	2011	2012
Places urgence en CHRS	19	19	24
Places stabilisation en CHRS	28	28	28
Places insertion en CHRS	76	106	95
Total places CHRS	123	153	147
Maisons relais	38	78	98
Total	161	231	245

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE PAR L'INSERTION DES PLUS FRAGILES ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

☞ RENFORCER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE POUR TOUS

- ▶ **Sélection de 6 projets financés au titre du Plan national alimentation** qui ont pour vocation d'améliorer la qualité de l'alimentation des Martiniquais, parmi lesquels :
 - **FL'Alim** : Ce projet vise à promouvoir les fruits et légumes du patrimoine martiniquais, par la vulgarisation de données nutritionnelles et l'éveil des sens, pour toucher le plus grands nombre possible de consommateurs, en particulier les plus jeunes.
 - **Cantine et plaisir de manger dans les DOM** : Créé à la suite des nouvelles obligations nutritionnelles en restauration collective, ce projet entend améliorer l'information et la formation des différentes parties prenantes.
 - **Cuisinette mobile** : La Croix rouge a décidé la mise en place d'ateliers culinaires à destination des publics défavorisés.

☞ RENFORCER LE CAPITAL SANTÉ DES MARTINIQUAIS :

- ▶ **Lancement du dispositif SAPHYR** (la Santé par l'Activité PHYsique Régulière) : Créée en mars 2012, il s'agit d'une passerelle inédite entre le sport et la santé qui propose, via une plate-forme commune aux professionnels, une offre structurée, coordonnée et territorialisée en matière d'activité physique et sportive. Cette démarche s'adresse à tous les publics sédentaires souhaitant reprendre une pratique durable, en priorité ceux atteints de maladies chroniques ou les plus éloignés de l'offre de soins. Orientée

par son médecin traitant, la personne est prise en charge par un éducateur spécialisé SAPHYR, avant d'être orientée vers un club ou une association sportive de proximité.

☞ L'ACCÈS AUX SOINS

- ▶ **Création du CHU Martinique** : la fusion des trois principaux hôpitaux de Martinique (CHU de Fort-de-France, CH Lamentin et CH Trinité) a été lancée en août 2012. Cette réorganisation des trois établissements a pour objectif principal d'améliorer l'efficacité, la qualité et la sécurité de l'offre hospitalière publique et permettra in fine de réduire progressivement les fortes tensions budgétaires et la dégradation financière de ces établissements.
- ▶ **Ouverture des Maisons Médicales de Garde** : Alternative à l'offre de soins des services d'urgences, financée par l'Agence Régionale de Santé, ces nouvelles structures occupent des locaux mis à disposition par le Centre Hospitalier et sont accessibles en appelant le Centre 15. Cette nouvelle organisation s'appuie sur un réseau de médecins libéraux volontaires qui assurent les gardes le soir (19 à 00h), le samedi (13h à 01h), le dimanche et les jours fériés (7h à 19h). La maison médicale de garde aide à désengorger les services d'urgences, facilitant ainsi l'accès aux soins.

☞ L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SAVOIRS ET À LA CULTURE

- ▶ **Accès aux compétences clés** : Dans le cadre du Plan national de lutte contre l'illettrisme lancé en 2009, une série d'actions a été mise en œuvre en 2012 :

- **En direction des entreprises** pour permettre le repérage et la formation des salariés en situation d'illettrisme. Ont pu bénéficier de ces actions La Poste (environ 60 personnes sur 5 sites) et l'URSIAE qui regroupe les entreprises d'insertion par l'activité économique et dont les salariés dits « en insertion » connaissent de nombreuses difficultés en matière de maîtrise des savoirs de base.
- **En direction des conseillers d'insertion** : environ 80 agents du Pôle emploi ont pu bénéficier d'une sensibilisation au repérage des personnes en situation d'illettrisme, afin de leur permettre de mieux prescrire la formation « Accès aux Compétences clés », financée à 100% par l'État.
- **En direction des formateurs** : une plate-forme de formation numérique comprenant des outils de remédiation a été mise en place en direction des formateurs du programme « Accès aux compétences clés » et aux formateurs des CFA, pour leur permettre de disposer d'outils adaptés, notamment à la formation des jeunes
- **En direction du grand public** :
 - ▶ Mise en place d'un numéro vert d'information (0800.16.15.14) au sein du Centre ressources illettrisme et réalisation d'une campagne d'information co-financée Etat-Région en décembre 2012 pour promouvoir ce numéro.
 - ▶ Le public détenu a été particulièrement accompagné : une bibliothèque pour les femmes détenues a été inaugurée lors de la manifestation « dis-moi dix mots », organisée par la DAC. Parallèlement, les détenus ont pu bénéficier de suivis renforcés VAE et de bilans d'orientation financés par la DIECCTE. Des parcours de formation leur ont également été proposés par OPCALIA (41 parcours « 1001 lettres »).

Visite de l'Internat de la Réussite Condorcet par la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, Chargée de la Réussite éducative, Madame George Pau-Langevin :

L'internat de la réussite Condorcet, à destination des étudiants en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE), a ouvert ses portes à la rentrée 2012. Il accueille 73 étudiants des classes préparatoires, dont 14 jeunes résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville qui bénéficient de ce nouvel outil.

Ce projet a bénéficié de financements de l'ANRU pour la construction à hauteur de 2 millions d'euros, et de crédits de l'ACSé pour l'accompagnement des élèves (20 000€ en 2012)

Les étudiants en CPGE sont inscrits dans les lycées de Bellevue et Joseph Gaillard, deux établissements sources de quatre Cordées de la réussite : l'IEP Lille, HEC Paris, l'IEP Bordeaux et l'INSA de Lyon.

Le projet éducatif de l'internat d'excellence s'est construit autour de l'amélioration de la maîtrise des langues étrangères et du renforcement de l'organisation personnelle du travail, pour accroître leurs chances de réussite.



RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE PAR L'INSERTION DES PLUS FRAGILES ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

Promotion de la vie culturelle :

En 2012, les « journées du patrimoine », « la nuit des musées » et les « rendez vous aux jardins » ont accueilli plus de 15 000 visiteurs. La valorisation du patrimoine linguistique, à travers le soutien à l'émission « Ti Lison », sur Martinique première vise l'apprentissage de la graphie du créole.

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Un accompagnement rapproché du réseau associatif : Un état des lieux des associations intervenant dans le cadre de la politique de la ville a été effectué en 2012. Celui-ci montre les difficultés structurelles auxquelles les associations sont aujourd'hui confrontées. Un travail d'accompagnement a été engagé, afin de les surmonter. Ainsi, en 2012, 74 journées de formation ont été réalisées dans le cadre du FDVA (Fonds de développement de la vie associative).

Une participation citoyenne des jeunes forte et visible :

- Les « Lumina 2012 » ont permis de récompenser des jeunes de moins de trente ans pour leur engagement citoyen ou leur réussite dans un domaine, que ce soit à titre professionnel, associatif ou encore sportif. Cette première session, organisée en juillet par le Conseil départemental de la jeunesse (CDJ), a recueilli plus de 400 candidatures, parmi lesquelles 23 jeunes se sont particulièrement distingués.
- Plus de 300 jeunes se sont engagés dans le cadre du service civique pour mener des opérations citoyennes qui leur confèrent, en retour, une expérience utile pour faciliter leur insertion socio-professionnelle.

	Nombre de jeunes engagés	Nombre d'organismes agréés
2010	241	12
2011	300	48
2012	311	78

2.2 MOBILISER LES LEVIERS DE DYNAMISATION DE L'EMPLOI

Q FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Face aux défis posés par les caractéristiques du chômage en Martinique : 21% de taux de chômage en population générale et 62% des jeunes actifs, l'accès à la qualification et à l'emploi des jeunes constitue un axe stratégique essentiel de l'action de l'État, qui renforce son efficacité par le développement des dispositifs suivants, adaptés aux spécificités des différents publics :

- ▶ **Création d'une Conférence des financeurs** : En 2012, l'État et le Conseil régional ont souhaité faire des missions locales, sur lesquelles ils exercent une gouvernance partagée, des acteurs

centraux dans l'accompagnement des jeunes vers un emploi durable. C'est ainsi que le principe, les objectifs et l'architecture d'une Conférence des financeurs et d'une animation régionale des 3 missions locales ont été décidés, afin de conforter la professionnalisation de leurs actions. Elles bénéficient désormais d'une grande visibilité dans le paysage social et professionnel. Ainsi, sur les quelques 17 115 jeunes de 16-24 ans, plus de 15 000 sont en contact avec une mission locale. Des progrès ont été également enregistrés dans le développement des liens avec le monde économique permis par le renforcement des fonctions des chargés de relation entreprises.

La politique d'insertion professionnelle en chiffres

- ▶ En 2012, le nombre de jeunes en demande d'insertion (JDI), suivis par les 3 missions locales passe de 9 000 à 10 000.
 - ▶ Une hausse des entrées en alternance avec **465 contrats** d'apprentissage signés.
 - ▶ **1 205 contrats d'alternance** signés.
 - ▶ **113 jeunes** ont bénéficié de l'Accord National Interprofessionnel.
- ▶ **Le dispositif des Écoles de la deuxième chance (E2C)** vise à renforcer les compétences clés mobilisables sur le marché du travail, afin d'aider les jeunes ayant un très faible niveau de qualification et/ou en recherche d'une plus grande qualification. Outre les deux structures déjà membres du réseau, une nouvelle E2C, celle de Trinité, a été labellisée en 2012. Ont également été déterminées les modalités d'une coordination des E2C, afin de gagner en efficacité en mutualisant les moyens, ainsi que d'améliorer la qualité pédagogique et les sorties en emploi.
 - ▶ 117 jeunes ont pu bénéficier du dispositif « PIJ création », le projet initiative jeunes à la création, qui est une aide financière à la création ou à la reprise d'entreprise, accordée aux jeunes de 18 à 30 ans s'implantant en Martinique. Cet appui est adossé au NACRE (nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) qui bénéficie à toute personne sans emploi ou en difficulté d'insertion quelque soit son âge. 332 personnes en ont bénéficié cette année.

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE PAR L'INSERTION DES PLUS FRAGILES ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

- ▶ La voie de l'apprentissage est une « voie privilégiée » dans l'accès à l'emploi. Afin de conforter ce dispositif, l'État et la Région ont signé en 2011 un Contrat d'objectifs et de moyens (COM) qui s'est déployé au 2ème trimestre 2012 avec :
 - une mobilisation des entreprises pour préparer la rentrée 2012-2013,
 - l'engagement du processus de recrutement et de soutien des développeurs de l'apprentissage,
 - la promotion et le développement du dispositif PASS apprentissage,
 - la tenue des olympiades des métiers,
 - l'engagement de travaux de rénovation des CFA et la réalisation d'investissements sur le projet de campus consulaire.
- ▶ **Finalisation du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP)** : Outil stratégique pour la conduite des actions sectorielles en matière de formation, il est l'aboutissement des derniers travaux de priorisations stratégiques, conduits en phase avec le Conseil régional.
- ▶ **Mise en place du Service public de l'orientation tout au long de la vie (SPO TLV)** : Il permettra à toute personne, quel que soit son âge ou son statut professionnel, d'accéder à une information gratuite et complète sur les formations, les débouchés et les métiers, ainsi que de bénéficier d'un service d'accompagnement de qualité. Le travail réalisé par le comité de pilotage régional, présidé par le préfet et composé de l'ensemble des partenaires (services de l'État, Rectorat compris, Conseil régional et structures d'insertion) a permis d'élaborer un projet territorial concerté. Un groupement territorial, coordonné par Pôle emploi, a été créé, notamment en vue de l'obtention du label national « Orientation pour tous », dont le dossier a été déposé en novembre 2012.
- ▶ **Aide à l'installation** : En 2012, grâce à l'action menée par la DAAF, 19 jeunes ont bénéficié de la « dotation d'installation aux jeunes agriculteurs ».

Le lancement des emplois d'avenir :

- ▶ Ce dispositif, créé par la loi du 26 octobre 2012 portant création des Emplois d'Avenir, a pour objectif de permettre à 1500 jeunes Martiniquais peu ou pas qualifiés de réussir une première expérience professionnelle et de leur ouvrir l'accès à une qualification professionnelle. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés) et vise en priorité les zones urbaines sensibles et les zones de revitalisation rurale.
- ▶ Signature d'une convention tripartite Etat / Région/ Département le 27 novembre 2012 pour un financement complémentaire des emplois d'avenir, afin d'accompagner la mise en oeuvre du dispositif. Les aides de l'État de 75 % passent ainsi à 90 % dans le secteur marchand et de 35 % à 50 ou 55 % dans le secteur non-marchand selon la nature de l'embauche (en CDD ou CDI).
- ▶ Signature d'un arrêté préfectoral le 28 novembre 2012 définissant les métiers du secteur marchand ouverts au recrutement de jeunes en emplois d'avenir.
- ▶ Mise en place d'une commission hebdomadaire de validation des contrats de travail au sein de la préfecture.
- ▶ Une forte mobilisation des opérateurs de l'État et des collectivités au plus près du terrain pour favoriser le recrutement des jeunes et la recherche d'employeurs (les missions locales, le Pôle Emploi, les Agences locales d'Insertion du Conseil général et l'ASP).
- ▶ Le rôle central des missions locales dans la mobilisation du dispositif emplois d'avenir dès la fin 2012 permet un suivi très précis de la montée en charge du dispositif et de l'accompagnement des jeunes tout au long du contrat.
- ▶ 72 emplois d'avenir prescrits dès 2012, 68 dans le secteur non-marchand et 4 dans le secteur marchand.



RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE PAR L'INSERTION DES PLUS FRAGILES ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

☐ OFFRIR AUX PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI DES PASSERELLES VERS UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE

La durée moyenne du chômage est de 41 mois en 2012, un moins de moins qu'en 2011. Toutefois, parmi les chômeurs de longue durée, 46% le sont depuis plus de trois ans contre 44,0 % en 2011. La lutte contre le chômage de longue durée constitue donc un enjeu prioritaire qui appelle une mobilisation d'outils adaptés aux spécificités de ce public :

- ▶ **les contrats aidés**, qui jouent le rôle de passerelle d'accès vers un emploi durable :
 - **4436 contrats** ont été conclus dans le secteur non-marchand (secteur associatif et collectivités) en 2012.
 - Dans le secteur marchand, le CAE DOM a bénéficié en 2012 à plus de 840 personnes.
 - Le Conseil général a, par ailleurs, poursuivi son effort de cofinancement des CAE-DOM au profit des bénéficiaires du RSA.
 - Soucieux d'améliorer le pilotage de la prescription de ces contrats aidés, l'ensemble des acteurs (Pôle emploi, Etat, CG, ML et CAP emploi) a mis en place une gouvernance partagée dont le modèle a inspiré le dispositif mis en place pour les emplois d'avenir.
- ▶ **l'insertion par l'activité économique (IAE)** : Conçu comme un levier pour accéder à un emploi durable, le dispositif repose actuellement sur 22 entreprises

d'insertion, une entreprise de travail temporaire d'insertion, 11 associations intermédiaires et 42 ateliers chantiers d'insertion qui accueillent, remobilisent et forment les bénéficiaires sur 3553 postes de travail. Ce secteur s'appuie sur les aides au poste et à l'encadrement et une partie de l'enveloppe des contrats aidés, pour un budget de 4,9 millions d'euros.

- ▶ **Poursuite du plan régional d'insertion des personnes handicapées** par l'ensemble des partenaires que sont les services de l'État, l'AGEFIPH, Pôle emploi et Cap emploi. Une nouvelle entreprise adaptée a été reconnue en 2012, soit un total de 3 sur l'île proposant 67 postes.

☐ FAVORISER UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

Dans un souci de proximité pour favoriser l'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi par un suivi au plus près des secteurs et filières, les services publics de l'emploi local (SPEL), placés sous l'égide des sous-préfets, constituent des outils privilégiés. Ils veillent à promouvoir dans toutes leurs actions la promotion de l'apprentissage, l'insertion par l'activité économique et la sécurisation des parcours professionnels.

En 2012, de nombreux forums sectoriels pour l'emploi et le développement d'activités, des rencontres d'information et de sensibilisation ont été organisées par

les Maisons de l'emploi et des formations dédiées sur des métiers en tension ont été mises en place.

Dans l'arrondissement du Marin par exemple, à la suite de l'adoption du plan d'action territorial fin 2011, des actions concrètes ont été lancées en 2012, en premier lieu dans les secteurs ciblés comme prioritaires tels que le tourisme, l'hôtellerie-restauration, le nautisme, l'environnement et les services à la personne.

Une mobilisation accrue des outils d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques : La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences individuelle, collective et territoriale (GPEC) et le Fonds national de l'emploi formation s'inscrivent dans des approches sectorielles, appuyées sur les résultats des contrats d'études prospectives (CEP), dans les domaines de l'agriculture, du BTP et du tourisme. Les budgets dédiés à ces actions ont été multiplié par 4 entre 2011 et 2012.

La politique de l'emploi en chiffres

- ▶ En 2012, **7 385 emplois** ont bénéficié de ces dispositifs, soit 72,8 % de l'ensemble des emplois bénéficiant de mesures d'insertion.
- ▶ **5 127 mises en relation avec l'entreprise** par Pôle Emploi ont abouti à une embauche.
- ▶ **10 353 demandeurs d'emplois de très longue durée** ont été suivis par pôle Emploi dans le cadre du plan d'action régional.
- ▶ **92 associations accompagnées** par Pôle Emploi parmi lesquelles 47 ont concrétisé leur projet d'embauche.
- ▶ 135 salariés ont été suivis par Pôle Emploi parmi lesquels 99 ont été embauchés en CUI-CAE.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENDOGÈNE DE L'ÎLE

3.1 CRÉER LES CONDITIONS DE LA REPRISE DE L'ÉCONOMIE MARTINICAISE

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

- ▶ **Le développement du Nord-Caraïbe autour de la ville de Saint-Pierre :** lancement du premier appel à projet urbain intégré d'Outre-mer : Conformément aux orientations du CIOM et du programme opérationnel du FEDER, une enveloppe d'1,5 millions d'euros prise sur le FEDER a été mobilisée au profit du développement du Nord-Caraïbe, en particulier de Saint-Pierre. Grâce à l'important travail de sélection réalisé par un comité interministériel, huit opérations ont été retenues, pour un coût total de 3,7 millions d'euros. Il s'agit d'une démarche ouverte qui vise une mobilisation large des acteurs dans une approche pluri-fonds (FEADER et FSE), mais également des fonds d'État, via notamment la DAC. Deux dossiers, déposés pour un début des travaux dès 2013, concernent :

- **Un nouveau produit touristique innovant** au travers d'un circuit de découverte du patrimoine remarquable du Nord-Caraïbe « Carribean Open Tour », proposé par une entreprise privée pour un coût total de 296 000 € financé à 50 % par le FEDER, 20% par le bénéficiaire et 30% par le Conseil régional. Ce projet intégré innovant permet le recrutement et le retour à l'emploi de personnes en difficulté de mobilité.
- **Une étude de faisabilité pour la création d'un « centre international de découverte de formation à l'archéologie sous-marine »** pour un

coût total de 100 000 €, cofinancé à hauteur d'environ 30% par le FEDER et par le Conseil régional. Ce projet a trait à la découverte du patrimoine sous-marin et répond à une recherche de nouveaux débouchés économiques, créateurs d'emploi dans le domaine de la plongée archéologique sous-marine.

- ▶ **Poursuite de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'hôtellerie :** La mission de médiation mise en place par le Président de la République, a permis en accompagnant les entreprises dans la régularisation de leurs dettes fiscales et sociales, de les rendre éligibles au dispositif de « rénovation hôtelière » de la LODEOM. 8 conventions ont pu être signées, représentant un total de 329 chambres rénovées.
- ▶ **Mise en place du comité de pilotage nautisme** décliné techniquement en 5 groupes de travail (métiers de la mer, GRH emploi-formation, aménagement du littoral et infrastructures, actions sportives et de loisirs, communication grands événements et fiscalité zones franches) : Grâce aux travaux lancés, la taille critique à atteindre par le secteur du nautisme pour assurer sa bonne structuration a pu être délimitée. Des études ont parallèlement été lancées pour mieux identifier les perspectives offertes par la grande plaisance, les zones franches, les besoins en skipper, les formations spécifiques, et le Contrat d'Études Prospectives (CEP) nautisme.

Les chiffres-clé du nautisme :

- ▶ **130 entreprises** travaillent dans le secteur du nautisme, employant 1200 salariés dont 470 au Marin.
- ▶ **12 500 navires** sont immatriculés, dont 75 % sont à moteur, soit 9375.
- ▶ **Près de 300 nouvelles immatriculations et près de 800 mutations de propriété** sont enregistrées tous les ans.
- ▶ **Plus d'un millier de permis bateau** délivrés chaque année.
- ▶ **1860 licences de plongée sous-marine** : 960 en voile, 140 en kayak.
- ▶ **120 manifestations liées au nautisme** organisées par an

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

- ▶ **La couverture haut-débit** : Le désenclavement numérique est un enjeu essentiel pour favoriser un aménagement équilibré du territoire et permettre aux particuliers et aux entreprises d'accéder à des réseaux de communication performants à prix abordables. Piloté par le Conseil régional qui a mis en place une délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation du réseau haut débit, le projet a été évalué à plus de 24 millions d'euros. Les fonds d'État et du FEDER ont participé à l'opération à hauteur respectivement d'1 million et de 7 millions d'euros, dont 800 000 euros et 5,6 millions d'euros ont déjà été réglés. A ce jour, la première phase de déploiement est achevée, ce qui permet notamment à la quasi totalité des foyers et entreprises de bénéficier d'une alternative commerciale et d'une meilleure offre. Ainsi, depuis 2009, le coût d'une connexion standard a diminué d'un tiers.
- ▶ **Adoption de la nouvelle version de la stratégie régionale de l'Innovation (SRI)** : Elle a permis d'actualiser le document initial de 2009, fruit d'un travail partenarial des services de l'État et des collectivités régionale et départementale. Le Comité Régional Stratégique de l'Innovation (CRSI), auquel sont associés les représentants du monde socio-économique martiniquais, s'est réuni le 24 septembre 2012 pour formaliser un diagnostic partagé, décliner les 5 enjeux identifiés en 18 orientations concrètes, et définir un schéma de gouvernance du dispositif. La présidence de la CRSI, désormais assurée par le représentant de l'Association martiniquaise de promotion de l'industrie (AMPI), devra aboutir à la création d'une Agence régionale de l'Innovation et définir une « Stratégie de spécialisation intelligente » (SRI/3S), en synergie avec celles de Guadeloupe et de Guyane, conformément aux attentes de la Commission européenne. Les premiers travaux ont été lancés en décembre.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENDOGÈNE DE L'ÎLE

3.2 DÉVELOPPER LA PRODUCTION ENDOGÈNE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'AQUACULTURE ET DE LA PÊCHE

📍 PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE

▶ Une meilleure connaissance de l'espace martiniquais, notamment :

- du paysage agricole grâce à l'élaboration d'une typologie des exploitations agricoles des Antilles françaises a été réalisée, à partir des données recensement agricole de 2010 (RA 2010), ainsi que d'une synthèse du devenir foncier. Ont été également réactualisées les données de production de fruits, légumes et de fleurs. Enfin, il a été possible, grâce aux données fournies par les producteurs de cannes, d'établir le profil des rendements de la canne à sucre depuis 10 ans.
- de la cartographie du littoral, considérablement enrichie grâce à l'application du programme Litto3D® qui a permis de mesurer, avec un laser aéroporté, l'intégralité du domaine terrestre de l'île et jusqu'à 30 mètres de profondeur pour la partie maritime. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'association SIG972, dont la DEAL est membre fondateur. La Martinique avait été un territoire précurseur en 2010 dans la mise en œuvre de ce projet, cofinancé par des fonds État et FEDER et qui a fait l'objet d'un partenariat entre la DEAL, l'IGN1, le SHOM2, et l'AAMP3. Fin 2012, le produit final Litto3D a pu être diffusé permettant ainsi d'avoir une base de données homogène et partagée sur l'ensemble de l'île, laquelle permet d'avoir une meilleure connaissance des milieux et d'améliorer l'analyse et la prospective



en termes d'aménagement des espaces.

- ▶ **Installation de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA) :** En juillet 2012, la Martinique a été le premier département ultramarin à installer sa CDCEA, dont l'un des objectifs est de veiller au maintien d'un équilibre entre les espaces urbains, agricoles et naturels. Outre les membres de droit constitués de l'État, des collectivités locales, des professionnels et des associations, le préfet a souhaité y associer les syndicats agricoles. Dans les DROM, cette commission a compétence pour émettre des avis conformes sur certaines procédures d'urbanisme, dans le but de préserver le potentiel agricole du territoire en limitant la consommation des espaces productifs. Réunie cinq fois cette année, la CDCEA Martinique a émis, s'agissant des plans locaux d'urbanisme (PLU), 9 avis favorables assortis de préconisations pour renforcer la protection des terres agricoles et 2 avis défavorables. Elle a également validé une doctrine sur les règlements d'urbanisme à appliquer dans les zones agricoles et rendu un avis favorable sur un schéma de cohérence territoriale (SCOT) et sur le schéma régional climat, air et énergie (SRCAE).

STRUCTURER LES FILIÈRES DE DIVERSIFICATION AGRICOLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS

► **Vers la mise en place du marché d'intérêt régional (MIR) :** Destiné à mieux organiser la mise sur le marché des fruits et légumes en améliorant les relations entre l'offre des producteurs et la demande des consommateurs et en garantissant une plus grande transparence des prix, le MIR a fait l'objet d'une étude de réalisation. Les objectifs principaux sont de rassembler la production locale pour la rendre visible, faciliter son accès au marché local et limiter les importations. L'étude de faisabilité a été remise et validée en octobre, ouvrant ainsi la voie à la mise en place d'une plate-forme logistique multifonctions qui regrouperait, sur un seul site, les organisations de producteurs, des installations de transformation et de logistique. Le Conseil régional s'est engagé sur la maîtrise d'ouvrage de ce marché régional. L'objectif est d'avoir un MIR opérationnel en 2015.



► **Renforcer l'encadrement :** L'État a financé plus de 47 ETP chargés d'animer les filières de diversification, de faire de l'encadrement technique, administratif et commercial dans 22 organisations professionnelles (organisations de producteurs, coopératives et inter-professions).



► **Soutien à l'investissement des exploitations et des industries agro-alimentaires :** 155 projets ont été financés pour 16,5 millions d'euros d'aides et 24,1 millions d'euros de dépenses éligibles.



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENDOGÈNE DE L'ÎLE

3.3 FAVORISER UN MODE DE DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

📌 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE MODE DE TRANSPORT ALTERNATIFS

- ▶ **Lancement des travaux dans le cadre du TCSP** (*Transport commun en site propre*) : Les travaux lancés ont concerné l'avenue Maurice Bishop pour un coût de 33 millions d'euros (dont 11,6 millions d'euros financés par le FEDER), l'aménagement de l'échangeur d'Acajou pour un coût de 13 millions d'euros (dont 4 millions d'euros du FEDER) et le franchissement sud de l'échangeur du canal du Lamentin pour un coût de 9 millions d'euros (dont 3 millions d'euros du FEDER). Les travaux ont débuté, à la suite de la libération des emprises foncières, fin 2012. L'exploitation commerciale du TCSP est prévue à partir de décembre 2015.
- ▶ **Financement d'une étude sur la mobilité des Martiniquais** : Demandée par l'État et le Conseil régional, conduite par le cabinet CETE et l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de la Martinique (ADUAM), elle vise à mieux appréhender la problématique des transports et des déplacements. La présentation des résultats est attendue pour le deuxième semestre 2013.

📌 RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

- ▶ **Élaboration du Schéma régional Climat-Air-Énergie (SRCAE)** : Transposition pour la Martinique des engagements internationaux pris lors du Sommet de la Terre de 1992 et précisés par les Accords de Kyoto, le SRCAE entend définir des pistes d'actions concrètes, afin d'améliorer l'autonomie énergétique, d'augmenter l'utilisation d'énergies renouvelables, tout en créant une dynamique durable de développement local. Tout au long de l'année 2012, les services de l'État et ceux du Conseil régional ont travaillé à son élaboration, en étroite concertation avec les acteurs locaux. Présenté aux différents partenaires et instances de concertation (CODERST, CDNPS, Comité de Bassin), le SRCAE n'a reçu que des observations favorables. Il a été soumis à la consultation du public et devrait être ensuite définitivement approuvé au premier semestre 2013. Il doit permettre, d'ici 2020, de produire plus de 50% de l'électricité à partir d'une source d'énergie renouvelable et de diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ **Élaboration d'un schéma régional de l'éolien** : Il fixe notamment les zones d'implantations favorables. Dans le cadre de l'appel d'offres lancé en 2011, 2 projets MG ENERGY à Pain de Sucre et AEROWAIT à Dehaumont ont été retenus.

L'apport des fonds européens en quelques chiffres :

- ▶ **60 projets** de traitement des eaux et assainissement en eau potable ont pu voir le jour, environ 30 km de conduites ont été créées ou réhabilitées, conduisant ainsi à la réduction des prix de l'eau potable.
- ▶ **2000 panneaux solaires** ont été installés.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE LA MARTINIQUE

- ▶ **La labellisation « Grand Site » des Salines à la Baie des Anglais :** Afin de préserver et mettre en valeur cet espace remarquable, recevant une grande fréquentation, la commune de Sainte-Anne a bénéficié de l'accompagnement étroit des services de la DEAL dans ses démarches de classement. Début 2012, sur la base d'études sur l'intérêt environnemental et paysager des sites concernés, un périmètre de classement de près de 1200 ha a été retenu par les acteurs locaux. L'ensemble des démarches nécessaires (enquête administrative, approbation par la Commission des Sites, transmission aux ministères compétents) à la constitution du dossier a été effectué, permettant son examen par la Commission supérieure des Sites, Perspectives et Paysages début 2013.
- ▶ **La protection des espaces marins :** La lutte contre la pêche illicite constitue une priorité des services de l'État. Afin de gagner en cohérence et en efficacité, la DM s'est fait le coordonnateur interministériel en matière de police des pêches, pour mettre en place des actions conjointes avec les équipes de la Gendarmerie Nationale et celles des Gardes-Côtes des Douanes. Une opération qui a eu lieu sur le cantonnement protégé de Sainte-Luce en septembre 2012 a permis de détruire une quarantaine de casiers qui mouillaient illégalement.
- ▶ **Les mesures agro-environnementales (MAE),** inscrites dans le plan de développement rural de la Martinique (PDRM), qui visent à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement en les rémunérant pour la prestation de services environnementaux, ont connu un large succès auprès des agriculteurs qui ont déposé plus de 170 dossiers en 2012, soit presque la moitié des demandes d'aides enregistrées sur la période 2007-2011.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENDOGÈNE DE L'ÎLE

La protection et de restauration du patrimoine :

- ▶ **Protection** : 6 nouveaux édifices ont été inscrits au titre des monuments historiques (Eglise du Prêcheur, Observatoire du Morne des Cadets, Villa des Tourelles, Maison Charlery, Poudrière Trouvaillant, Fort d'Alet), ce qui porte à 94 le nombre d'édifices protégés en Martinique.
- ▶ **Restauration** : contribution aux travaux de restauration de l'église du Lorrain et du moulin de Val d'Or, deux opérations terminées en 2012. Les crédits de l'État engagés en 2012 s'élèvent à 630 500€, pour un montant de travaux de 3,6 millions d'euros cofinancé par les collectivités et le FEDER.



Moulin du Val d'or

4.1 RENFORCER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE L'ACTION DE L'ÉTAT

UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE ET PERFORMANTE

▶ **Une politique d'achat rationalisée et économe** : Un marché public commun de transport aérien, passé avec l'agence de voyage Air Caraïbe en mai 2012 par la Préfecture, rejointe par 11 autres administrations, a permis d'obtenir des prix préférentiels de billets d'avion pour les déplacements professionnels. Une démarche similaire est à l'étude, s'agissant de l'entretien et de la réparation du parc automobile.

▶ **Une gestion plus efficace du patrimoine de l'État**

- Vers une gestion unifiée et rationalisée de l'immobilier de l'État : **3 nouvelles administrations ont intégré le schéma pluriannuel de stratégie immobilière.** Il s'agit des douanes, du Rectorat et de la DRFIP. Par ailleurs, afin de disposer d'un état des lieux complet des bâtiments de l'État en Martinique, **une campagne d'audits de pré-diagnostic sismique** a été conduite cette année ce qui va permettre d'enrichir l'approche stratégique relative à l'évolution des implantations.
- **Une professionnalisation accrue de la gestion immobilière** : grâce à la nomination des référents immobilier dans les services déconcentrés. En 2012, 24 agents ont pu suivre une formation spécialisée.
- **Une meilleure priorisation des projets immobiliers** : La cellule régionale de suivi technique de l'immobilier de l'État - CRSTIE -, créée en 2011, est principalement chargée d'élaborer

et de veiller à la mise en œuvre d'un plan pluri-annuel pour l'entretien lourd des bâtiments de l'État. Réunie tous les deux mois, elle assure un suivi régulier des sujets et a effectué en 2012 une visite de terrain sur une opération à risque.

- **Une diminution des surfaces occupées** : L'un des objectifs de la réforme de l'administration territoriale - RéATE - était de réduire le nombre de sites d'implantations de l'État. En 2012, **les restructurations** se sont poursuivies avec, à ce jour, **une diminution de 22% des surfaces.**
- **Le groupement du service archéologie** depuis décembre 2012 sur le site de la DAC : Cette nouvelle localisation permet d'améliorer la qualité de l'activité du service, grâce à la construction d'un dépôt de 240m² comportant des salles techniques de travail et des espaces de conservation.



► Une gestion des ressources humaines qui concilie exigence et attention :

- **Favoriser la mobilité d'emplois inter-régionale** : En 2012, la plateforme des ressources humaines a déployé la bourse inter-régionale et interministérielle, dont le lancement effectif a eu lieu début janvier dans les Antilles et en Guyane en septembre. Cette bourse est une première étape vers un véritable marché public de l'emploi inter-régional, destiné à favoriser la mobilité des agents. 52 annonces publiées ont été consultées 24 264 fois. 32 entretiens mobilité-carrières ont été réalisés et 3 ont débouché sur une mobilité interministérielle.
- **Développement et mutualisation de l'offre de formation** : Des modules

communs et interministériels ont été proposés pour la première fois en 2012. L'offre de formation a représenté 49 sessions et concerné 516 agents dont 174 qui ont été formés via un dispositif mutualisé, soit par la création d'une formation nouvelle transversale (pour 143 agents), soit par l'ouverture à tous les agents d'une formation déjà proposée par un ministère (31 agents).

- **Élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux** : Déclinaison locale d'un plan national du ministère de l'Intérieur, il a été validé lors du CHSCT de novembre 2012. De plus, conformément aux orientations du schéma régional de mutualisation (SRM), un réseau interministériel d'agents de prévention des services de l'Etat a été constitué.

Q DÉVELOPPEMENT DE L'E-ADMINISTRATION

- ▶ **Une hausse du taux de télédéclaration pour les agriculteurs** : Dans le cadre de la campagne de déclaration de surface, qui s'est déroulée du 2 avril au 15 mai, une campagne d'information, portée par la DAAF auprès des organisations professionnelles et sur le terrain, a significativement amélioré le taux de télédéclarations, lequel est passé de 31 % en 2011 à 51 % en 2012, notamment grâce à l'envoi de SMS à plus d'un millions d'exploitants agricoles.
- ▶ **Une hausse du taux de télédéclaration des impôts des particuliers** : Il a progressé de 21,92% en 2011 à 24,38% en 2012.
- ▶ **Une hausse du taux de paiement en ligne des impôts des particuliers** : Il a progressé de 3,30 % à 4,18 % entre 2011 et 2012.
- ▶ **Une simplification des démarches d'enregistrement pour les marins-pêcheurs** : La DM a mis en place depuis mai une nouvelle application, LISE. Désormais, la connaissance de la réalité des équipages est plus réactive, facilite la collecte de l'information transférée à la caisse de sécurité sociale de la profession l'ENIM et fiabilise les données collectées.
- ▶ **Une externalisation des immatriculations pour les usagers de la route** : Afin d'accélérer les délais de traitement des demandes, le nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV) a été mis en place. Avec 17 648 immatriculations réalisées, la préfecture réalise désormais 38% des immatriculations, le reste étant externalisé auprès des professionnels habilités.
- ▶ **Lancement de RDVL, nouveau service de prise de rendez-vous**, proposé aux demandeurs d'emploi et disponible sur « pole-emploi.fr ». Il s'agit de donner aux demandeurs d'emploi la possibilité d'organiser leur rendez-vous avec les services de Pôle emploi.
- ▶ **Inscription en ligne personnalisée et plus rapide à Pôle emploi** : réduction du temps d'inscription de 44 à 23 minutes.
- ▶ Pour la première fois, en 2012, les comptes de l'État ont été tenus et clôturés dans le système d'information CHORUS.
- ▶ Pour tenir compte de l'évolution des habitudes de paiement des usagers des services publics locaux la DGFIP a accéléré le déploiement de son dispositif de paiement par carte bancaire via internet (TIPI). En 2012, **un premier contrat a été signé avec un organisme.**

4.2 MODERNISER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES, AMÉLIORER L'ACCUEIL ET LE TRAITEMENT DES DEMANDES

Q DÉMARCHES QUALITÉ ET PROCÉDURES DE LABELLISATION



- **Labellisation de 6 services de l'Etat** : Dans le cadre de la « Charte Marianne » qui recherche l'amélioration des relations entre les administrations déconcentrées et les usagers, **4 services de la Préfecture** (le pôle courrier, le bureau de la nationalité et des étrangers, le bureau de la circulation et des transports, et l'accueil général de la préfecture), **l'accueil de la sous-préfecture du Marin et celui de la DAAF** ont été labellisés par un organisme d'audit indépendant l'AFNOR, certifiant ainsi d'un niveau de qualité élevé dans le service aux usagers.

- **Vers une gestion du courrier « zéro papier »** : Un meilleur traitement et suivi des courriers arrivés en préfecture est permis depuis juin par une nouvelle application, MAARCH. La transmission et la consultation des courriers sont optimisés, grâce à la numérisation de chaque courrier réservé qui permet un meilleur suivi de la réponse faite, notamment en termes de délai de traitement. A terme, l'ensemble des correspondances sera traité sur MAARCH, afin de dématérialiser complètement le courrier reçu.

- **Une centralisation des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports** : Depuis septembre 2012, la préfecture centralise l'ensemble des demandes pour les arrondissements de Saint-Pierre, du Centre et de Trinité. La sous-préfecture du Marin continue de recevoir les demandes de son arrondissement.



Les chiffres clés

- Plus de **31 000 demandes de passeport**,
- Presque **36 581 demandes de CNI**,
- Avec un délai moyen de délivrance de 8 jours pour les CNI et les passeports, la Martinique est l'un des départements les plus performants de France, puisque la moyenne nationale est de 21 jours.
- **120 décrets de naturalisation** ont été remis au cours des deux cérémonies organisées en 2012.

4.3 ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT ET UN SUIVI RENFORCÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Q UN APPROFONDISSEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

- ▶ **Une rationalisation et une simplification de la carte intercommunale :** La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, a prévu, dans son volet consacré à l'intercommunalité, la rationalisation et la simplification de la carte intercommunale. A la suite de l'installation en 2011 de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) élaboré par l'Etat, a été présenté aux élus. La Martinique étant couverte par des EPCI à fiscalité propre, ce schéma comporte 2 orientations majeures liées à des problématiques importantes spécifiques à la Martinique concernant les déchets, l'eau et l'assainissement. La concertation organisée autour de ces orientations a nécessité, tout au long de l'année 2012, la tenue de 8 réunions qui ont permis d'aboutir à une vision partagée de l'évolution de l'intercommunalité, sur la base des objectifs retenus au schéma, à savoir, la création :

- d'un syndicat unique pour le traitement des déchets ménagers
- d'un syndicat de l'eau et de l'assainissement.

S'agissant des déchets, la commission s'est prononcée le 19 septembre 2012, à l'unanimité des membres présents, en faveur de l'arrêté de projet de périmètre du futur syndicat unique de traitement de déchets (Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets).

Q UNE PLUS GRANDE PROFESSIONNALISATION DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

- ▶ **Création d'un pôle du contrôle budgétaire :** Le Code général des collectivités territoriales confie le contrôle budgétaire des collectivités territoriales aux services de l'État, afin de vérifier la sincérité et l'équilibre de leur budget et de produire une analyse financière permettant de repérer les communes en difficulté. Afin d'enrichir l'expertise des services de l'État, un pôle du contrôle budgétaire a été constitué au sein de la préfecture, rassemblant les missions jusque-là exercées dans les sous-préfectures.
- ▶ **Mise en place d'un réseau d'alerte :** Afin de proposer un accompagnement plus personnalisé et réactif des collectivités connaissant des difficultés financières, le pôle anime un réseau d'alerte, en lien étroit avec la DRFIP et les communes, qui permet de se saisir des situations problématiques le plus en amont possible. 18 réunions ont été tenues en 2012. Seule une commune bénéficie du plan Cocarde lui permettant, en contrepartie de sa restructuration financière, d'accéder à un prêt d'1,5 millions d'euros auprès de l'AFD.
- ▶ **Une hausse des saisines du préfet par les entreprises martiniquaises** qui accusent des retards de paiement, voire des non-paiements, de leurs factures par les collectivités. 63 demandes de mandatement d'office, procédure qui permet au préfet d'obliger une collectivité à inscrire des dépenses dans leur budget, ont été reçues, représentant plus de 9 millions d'euros d'impayés. 35 dossiers ont été traités avant le déclenchement contentieux de la procédure.

Le contrôle budgétaire en chiffres

- ▶ **546 documents budgétaires** ont été contrôlés, soit une augmentation de 38% par rapport à 2011, portant le **taux de contrôle à 96%** du total.
- ▶ **137 interventions** ont été faites ayant entraîné la réforme de 15 actes budgétaires.
- ▶ Au regard de leur situation financière, **19 communes** ont été placées en état d'alerte et **10 en pré-alerte**.
- ▶ Après avis de la Chambre régionale des comptes, le préfet a arrêté le budget primitif de deux communes.

UN CONTRÔLE DE LÉGALITÉ CENTRALISÉ, MIEUX HIÉRARCHISÉ ET PLUS PARTENARIAL

- ▶ **Une centralisation du contrôle de légalité des collectivités locales** : L'ensemble des actes relatifs à la commande publique, aux documents d'urbanisme, à la fonction publique territoriale et aux budgets et annexes des collectivités, des EPCI, et des régies autonomes fait désormais l'objet d'un suivi recentré en préfecture depuis le 1er septembre 2012.
- ▶ **Mise en œuvre d'une stratégie locale de contrôle des actes prioritaires** : Elle permet de gagner en efficacité, en ciblant les actes les plus sensibles, sur la base d'orientations nationales adaptées en fonction des particularités locales.
- ▶ **Le renforcement de la dimension partenariale** : Il ressort des lettres d'observations adressées aux collectivités que la grande majorité des cas d'illégalité relève d'une méconnaissance de la réglementation. C'est pourquoi les services de l'État accordent une importance particulière à développer et enrichir l'accompagnement et le conseil personnalisés aux collectivités.

Le contrôle de légalité en chiffres

- ▶ **60% des actes reçus** au pôle de légalité concerne des actes relatifs à la fonction publique territoriale, soit **763 actes prioritaires** qui ont tous été contrôlés dont 10 ont été suivis d'une lettre d'observation.
- ▶ **2 avenants à 2 concessions de délégation de service public** portant sur l'eau et l'assainissement ont été déferés devant le Tribunal administratif de Fort-de-France.

UNE APPROCHE INNOVANTE POUR LES SUJETS TRANSVERSAUX

Le pôle de lutte contre les constructions illicites

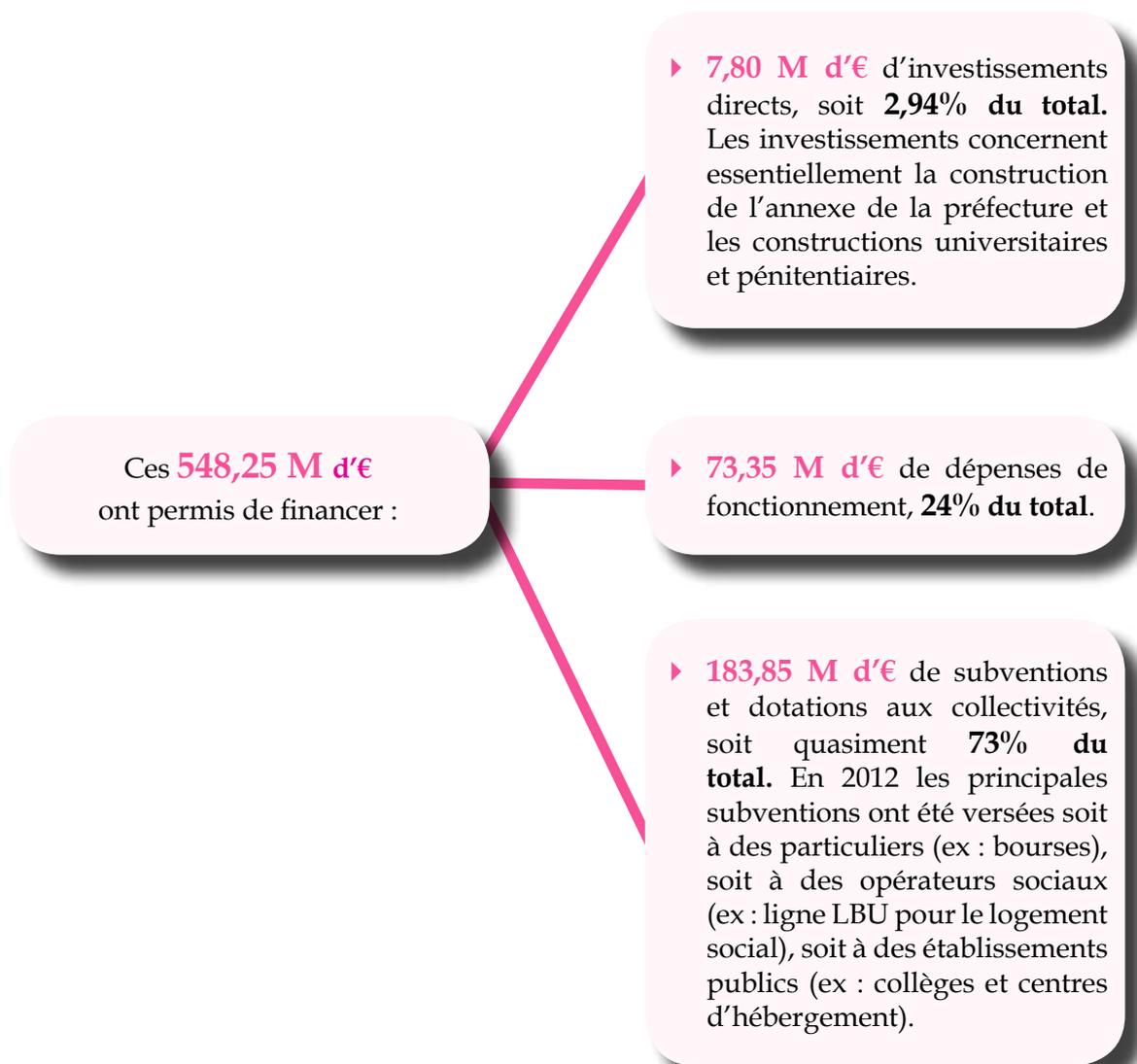
- ▶ Afin de lutter contre le phénomène des constructions illicites, le préfet de la Martinique a souhaité fédérer les efforts par la **création d'un pôle dédié**. Placé sous le pilotage du sous-préfet de Trinité, il doit promouvoir une approche novatrice et singulière, en associant étroitement l'ensemble des acteurs concernés, les différentes entités de l'État (la DEAL, la DRFIP, la Préfecture, l'Agence des 50 pas, l'ONF, la Gendarmerie, le Parquet), les communes, mais aussi les gestionnaires de réseaux d'eau et d'électricité.
- ▶ Lancé au printemps 2012, le pôle a permis la **signature de quatre conventions de partenariat en juillet 2012** avec les communes du Carbet, de Trinité, du Gros-Morne et de Case-Pilote qui définissent les modalités de la coopération, au service d'une plus grande protection des intérêts publics. C'est pourquoi l'un des objectifs poursuivis vise à mettre un terme au développement de ces constructions par un renforcement des dispositifs préventifs et répressifs. Afin de garantir un équilibre entre la protection des intérêts publics et le respect des droits des occupants, le pôle travaille également sur la facilitation de certaines régularisations.
- ▶ Parallèlement à l'activité du pôle, les services en charge du contrôle de légalité des documents d'urbanisme portent une attention particulière aux permis de construire délivrés dans certaines zones sensibles du territoire.

SYNTHÈSE CHIFFRÉE DU BUDGET DE L'ÉTAT EN MARTINIQUE

Les dépenses de l'État se sont élevées à **813,2 millions d'euros**, hors dépenses de personnel (dites du titre 2) et hors dépenses militaires dont :

- ▶ **381,3 M d'€** d'avances versées aux collectivités territoriales.
- ▶ **548,25M d'€** de dépenses effectuées en propre.

Les dépenses militaires ont représenté quasiment **44,33 millions d'euros**.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION DE L'ÉTAT EN MARTINIQUE

DIEECTE

Jeunes :	• 72 emplois d'avenir prescrits
Contrats aidés :	• 4436 contrats dans le secteur non marchand • 840 dans le secteur marchand
Insertion par l'activité économique :	• 3553 personnes ont participé à des ateliers-chantiers d'insertion
Concurrence – consommation – répression des fraudes :	• 2501 établissements visités • 8948 actions de contrôles • 48 procédures contentieuses transmises au Parquet

DAAF

- **1642** analyses réalisées sur le sol, les végétaux et sur les animaux
- **392** inspections réalisées dans des établissements du secteur alimentaire
- **91** agriculteurs indemnisés à la suite des fortes pluies (avril et mai 2011) pour **1,07 M€**
- Le taux de télédéclaration des surfaces agricoles passe de **31 % à 51%** entre 2011 et 2012
- **17,2 M€** de FEADER et 105 M€ d'aides à la production (FEAGA POSEIDOM)
- Taux de réussite aux examens de l'enseignement agricole: **81,1 %**
- **19** jeunes ont bénéficié de la « dotation d'installation aux jeunes agriculteurs »

DAC

- **11 716** visiteurs aux Journées européennes du Patrimoine, 4 600 lors des manifestations nationales, **1873** pour les Rendez-vous aux jardins, 900 pour la Nuit des musées
- **1,5 M€** pour la création et la diffusion artistique
- **525 000€** pour le soutien à la démocratisation culturelle et à l'éducation artistique à destination de 34 500 bénéficiaires
- **848 000 €** pour le soutien aux dispositifs de lecture publique (construction de bibliothèques au Carbet et à Sainte-Luce, ainsi qu'à l'équipement mobilier et informatique de celles de Ducos et de Schoelcher)

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION DE L'ÉTAT EN MARTINIQUE

DM

- **44** dossiers programmés qui bénéficieront d'**1,4 M€** de subventions au titre du FEP et de **3,3 M€** de dépenses éligibles
- **1726** personnes impliquées dans des accidents maritimes qui ont donné lieu à **777** opérations de sauvetage. **21** personnes ont disparu et **19** sont décédées
- Plus de **2000** visites de sécurités effectuées sur les navires français de la zone Antilles-Guyane et **32** navires étrangers contrôlés
- **220** procès-verbaux d'infractions dressés à l'encontre des plaisanciers et professionnels
- **296** marins formés, dont **181** en formation continue, par l'École de formation professionnelle maritime et aquacole (EFPMA) de Trinité

DJSCS

- **110 000** journées enfants en accueil collectif de mineurs (ACM) : **58 500** avec hébergement et **51 500** sans hébergement
- **3 000** jeunes engagés dans le cursus du BAFA
- **12 à 15 000** emplois dans les associations en Martinique
- Près de **60 000** licenciés sportifs
- **147** places d'hébergement réparties sur **5** opérateurs

DEAL

- Production d'énergie : **72 mégawatts** dont :
 - unités d'incinération d'ordures ménagères : **4 MW**
 - photovoltaïque : **67 MW** (+ 40% par rapport à 2011)
 - éolien : **1 MW**
- **33** projets de protection de la biodiversité : mise en valeur de la mangrove, plan d'action de protection des tortues marines, création de la réserve naturelle de la baie de Génipa, etc...
- Plus de **130 00** habitants ont été raccordés au réseau de traitement des eaux usées.
- Plus de **50 000** tonnes de déchets ont été valorisés
- **65,3%** de personnes logées parmi les personnes ayant déposé un recours DALO non rejeté

DRFIP

- Niveau de l'indicateur qualité de service Marianne: **66.87%**
- Nombre de contacts avec le public : **70 068**
- Taux de progression des moyens de paiement automatisés dans le secteur public local : **8%** (199 190 opérations pour un montant de 5 559 093 € en 2012)
- Nombre de foyers fiscaux : **239 025**
- Nombre d'entreprises assujetties: **41 932**
- Nombre de remboursement de crédit de TVA : **3513**, ce qui représente un montant de **54 843 510 €**
- Montant global de l'impôt: **174 099 749 €** (montant net 151 712 471 €)
- Nombre de budget gérés par le réseau des comptables : **230**

Douanes

- **6 793** articles de contrefaçons saisis
- Délai moyen d'immobilisation des marchandises : **7 minutes**
- **1 811 135 €** de stupéfiants saisis
- **1 825 148 €** de droits et taxes redressés

Académie

- Premier degré : **42 239** élèves (dont dans le privé : **8 %**)
- Second degré : **42 158** élèves (dont dans le privé : **11 %**)
- Université UAG : **4 686** étudiants et **404** personnels pour le « POLE MARTINIQUE »
- **4 CFA** et **1796** apprentis
- **3** établissements d'enseignement agricole et **641** élèves
- **4 928** personnels enseignants du second degré public et privé
- **159** personnels de direction et d'inspection
- **141** personnels d'orientation et de surveillance
- **77,6%** des élèves admis au Diplôme National du Brevet
- **67,5%** des élèves admis au BEP
- **58** établissements publics sont classés en RESEAU "Écoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite" (ECLAIR) dont 48 écoles et 10 collèges
- **51** établissements publics sont classés en "Réseaux De Réussite Scolaire" dont 40 écoles et 11 collèges

Pôle Emploi

- **112 851** entretiens réalisés par Pôle emploi
- **147 451** appels reçus des demandeurs d'emploi
- **13 784** relations avec les employeurs
- **10 388** appels reçus des employeurs
- **8 370** offres d'emploi recueillies
- **5 127** mises en relation avec l'entreprise ayant abouti à une embauche
- **8,7 millions** d'euros d'intervention attribués à l'accompagnement des demandeurs d'emploi dont **6 millions** en faveur d'aides au développement des compétences
- **174,7 millions** d'euros versés aux demandeurs d'emploi au titre de l'Assurance chômage dont **47,3 millions** d'euros versés au titre de l'État
- **113** jeunes ont bénéficié de l'Accord National Interprofessionnel
- **10 353** demandeurs d'emplois de très longue durée ont été suivis dans le cadre du plan d'action régional
- **92** associations accompagnées parmi lesquelles **47** ont concrétisé leur projet d'embauche.
- **135** salariés ont été suivis parmi lesquels **99** ont été embauchés en CUI-CAE
- **140** actions de formation ont été mises en place pour le bénéfice de **81** salariés

ARS

- **3** nouvelles Maisons Médicales de Garde (MMG) sur les communes de Fort de France, Marin et Trinité.
- **99,7%** de la population desservie par une eau qui respecte en permanence les exigences de qualité en matière de bactériologie
- **1** contrat local de santé, qui permet une plus grande cohérence dans la politique régionale de santé
- **100%** des foyers surexposés à la chlordécone ont bénéficié de recommandations particulières

ONF

- **15 986** hectares de superficie forestière gérée
- **575 000** euros de travaux et d'expertise réalisés
- **85 000 €** de bois commercialisé

CROSS-A.G.

- 1726 personnes impliquées dans les opérations (recherche et sauvetage, assistance, sûreté ou diverses)
- 774 mains-courantes ouvertes
- 391 opérations de sauvetage.
- 161 opérations d'assistance
- 3 opérations de sûreté.
- 207 opérations diverses
- 12 participations à des Opérations non coordonnées par le CROSS A.G.
- 19 pollutions maritimes surveillées
- 549 autorisations de débarquement reçues pour la Martinique au titre de la surveillance des pêches

ASP

- 86 millions d'euros de dépenses d'intervention en 2012 dont 31 millions versés par l'Etat
- Formation professionnelle, emploi et apprentissage : 49 820 dossiers traités
- Agriculture, pêche, contrôle : 1950 dossiers traités
- 397 contrôles réalisés en 2012

LADOM

- Près de 80 000 usagers accueillis, toutes activités confondues
- 31 590 bénéficiaires toutes activités confondues en 2012, 30 731 contre en 2011
- 28 290 bénéficiaires de l'Aide à la Continuité Territoriale en 2012, 27 194 contre en 2011
- Valeur moyenne du bon de 299€ dont 234€ financés par l'État pour un coût moyen du billet de 694€
- 2 434 passeports mobilité étudiants délivrés, soit 504 de plus que prévus pour 2012
- LADOM a intégré 3 volontaires de service civique au sein de ses équipes en 2012

Service Mixte de Police de l'Environnement (SMPE)

- 6216 heures d'activités de police qui ont permis de dresser 72 procès verbaux, de verbaliser 75 délinquants et de réaliser 27 saisies.
- 607 heures d'études et de recherches dans le cadre des plans « Tortues marines » et « Iguane » .
- 2 missions de renfort anti-braconnage de tortues marines en Guyane et 1 mission en Guadeloupe anti-braconnage d'iguanes.

PANORAMA DES EFFECTIFS DES SERVICES DE L'ÉTAT EN MARTINIQUE

Effectifs 2012 (effectifs physiques)

PRÉFECTURE		330
SANTÉ ET COHÉSION SOCIALE		
• Direction de Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale		84
• Agence Régionale de la Santé		161
• L'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité - LADOM		11
ALIMENTATION, AGRICULTURE, FORÊT		
• Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt		105
• Office national des Forêts		86
FINANCES, ÉCONOMIE, EMPLOI		
• Direction Régionale des Finances Publiques		695
• Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi		79
• Agence France Développement		22
• Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer		47
• Douanes		383
• INSEE		40
• Pôle Emploi		423
• Chambre Régionale des Comptes (en Guadeloupe)		30
ÉDUCATION ET CULTURE		
• Rectorat		7 112
• Direction des Affaires Culturelles		30
ÉQUIPEMENT, LOGEMENT, TRANSPORT, ENVIRONNEMENT ET MER		
• Direction de la sécurité de l'aviation civile		59
• Service de la navigation aérienne - Antilles Guyane (dont 13 en Martinique)		105
• Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement		449
• Agence des 50 Pas		19
• Direction de la Mer		62
SÉCURITÉ		
• Centre interministériel de formation anti-drogues CIFAD (tous les agents sont mis à disposition)		13
• Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants		25
• Direction départementale de la Sécurité Publique		310
• Direction Régionale des Renseignements Intérieurs		13
• Gendarmerie Nationale		600
• Police aux frontières		133
• Police judiciaire		880

JUSTICE	
• Tribunal Administratif	9
• Tribunal de Grande Instance	118
• Cour d'Appel	133
• Protection Judiciaire de la Jeunesse	73
DÉFENSE	
• Forces armées aux Antilles - FAA	1 589
TOTAL	14 228



Rue victor Sévère – BP 647-648 – 97 262 Fort-de-France cedex
Tél : 05 96 39 36 00 - Fax : 05 96 71 40 29 - www.martinique.pref.gouv.fr